

9
JUN 2020

VOSGES·MAG

LE MAGAZINE D'INFOS DU DÉPARTEMENT

BIENVENUE
CHEZ VOUS !

+ **DOSSIER** UNIS ET SOLIDAIRES FACE AU CORONAVIRUS

f@Vosgesmag



LA VIE EN
VOSGES
le Département

Vosgesmag.fr

ENVIE D'AIR PUR, DE GRANDS ESPACES,
DE FORÊTS, DE PLANS D'EAU...

TOUT L'ÉTÉ RESPIREZ LES VOSGES

Généreuse, la nature vosgienne s'offre à vous.
À pied, à vélo, en mode contemplatif ou plus sportif,
allez à sa rencontre...

DIAPORAMA SUR
vosgesmag.fr/pleinlesyeux



© Thomas Devard





⇒ Le jardin des Panrées à Cornimont



06



10

LES VOSGES EN ACTIONS

- 06 Les sapeurs-pompiers sauveteurs veillent sur vous
- 07 **FAN ZONE : MERCI !**
- 08 Et si vous deveniez producteur d'énergie renouvelable ?
- 09 1^{er} bilan anti gaspi dans les collèges
- 10 Je plante une haie pour mon école, saison 4
- 11 5 nouveaux Ambassadeurs des Vosges
- 12 Destination Vosges : de nouveaux outils de séduction
- 14 C'est Voté : les délibérations du Conseil départemental



16

DOSSIER FACE AU CORONAVIRUS : UNIS ET SOLIDAIRES



32

DÉCOUVRIR

- 26 Ça vaut le détour : Poser nos valises !
- 28 L'invitée : Élodie Déelle auteure et illustratrice jeunesse
- 29 Des livres et nous
- 30 Les journées européennes du patrimoine
- 31 Cet été on bouge ! avec sortir.vosges.fr
- 32 Le Tarier des prés : un poids plume en danger
- 33 À table : Tajine de légumes d'été
- 34 À vous de jouer : le mot mystère

Joint au numéro d'été,
le « Vosges Mag » de
printemps qui, en raison
de la crise sanitaire,
n'a pas pu être diffusé
comme prévu en avril.

VOSGES MAG

ÉTÉ 2020 #9

Magazine d'information
trimestriel édité par le
Conseil départemental
des Vosges

Toute l'actualité du Conseil
départemental des Vosges est
aussi sur le site internet
vosgesmag.fr

Direction de la Communication
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 89 32
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel :
publication@vosges.fr

Directeur de la publication :
François Vannson
Directeur de la rédaction :
Sophie Aubry
Rédacteur en chef :
**Catherine Rousselot-
Rochelandet**

Maquette et mise en page :
Sphère Publique
Tél. : 01 45 63 28 28
Impression : **Imaye Graphic**
96, bd H.-Becquerel,
53021 Laval Cedex 9
Diffusion : **La Poste**

Tirage : 196 700 exemplaires
Magazine distribué
gratuitement.
Dépôt légal :
Juin 2020
N° ISNN :
2610-6418



Ont participé à la rédaction de ce numéro : Olivier Bialecki, Nancy Jacquet, Éric Karleskind, Chantal Morel, Emmanuelle Afanassieff, Laurence Chicot, Isabelle Chol, Anaïs Bodin, Mathilde Collin, Christine Dautreuil, Anne Dechoux, Sophie Enel, Aurélie Frigerio, Mickaël Gérard, Catherine Grandjean, Jean-Louis Hans, Yannick Holtzer, Pierre Pellegrini, Sandrine Pieraut, Laurence Maillot, François Petrazoller, Nicole Roux, Magali Six, Delphine Souvay, Karine Thyrard, Catherine Voirin, avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges.
Crédits photos : Conseil départemental des Vosges, Archives départementales des Vosges, JL/CD, Olivier Bialecki, Chantal Morel. Photo de couverture : Michel Laurent **Conseil artistique :** Thibaut Chipeau. Ce magazine est imprimé sur papier 100% recyclé.



ET MAINTENANT ?

Par **François Vannson**

Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil départemental
des Vosges

Depuis le 11 mai et le déconfinement, la vie reprend doucement un air de normalité. Les gestes barrières sont toujours à appliquer, la distanciation sociale également. Cependant, les bars et restaurants ont la possibilité de rouvrir, les campings et les hôtels peuvent recevoir des touristes... Les Vosges vont pouvoir accueillir les vacanciers.

Et maintenant ? Comment gérer ce moment si particulier ? Adapter nos politiques et agir ensemble est probablement la meilleure solution. Ainsi, notre plan Vosges 2021-2027 prendra en compte les conséquences de la crise liée au coronavirus et mettra l'accent sur la jeunesse afin de rendre notre territoire plus attractif. Il valorisera la transition écologique et nous permettra d'aller plus loin dans cette politique volontariste.

Cette crise, que nous avons traversée, doit nous permettre d'amplifier les atouts de notre territoire. En cette période estivale, nous pensons en premier lieu au tourisme. En lien avec les acteurs touristiques, le Département a décidé d'inciter les Vosgiens à redécouvrir les Vosges via 8888 bons cadeaux d'une valeur de 50 €. Des bons à consommer dans les hébergements et les sites de loisirs du département. Demain, nous continuerons à mettre en lumière toutes les Vosges via des campagnes de communication offensives, ou en développant nos filières touristiques...

Le Département participe ainsi au plan de relance du tourisme du Massif des Vosges qui s'élève à 638 000 €. Cette campagne publicitaire permettra de mettre en lumière les « produits locaux » et d'attirer notamment les touristes belges et allemands. Nous poursuivrons aussi les campagnes de notoriété au travers du parrainage de programmes télévisés.

Nous soutenons également l'économie vosgienne. Le Département, via l'enveloppe de 740 000 € versée au « fonds Résistance » de la Région Grand Est, est aux côtés des entreprises et des associations. Autre opération, celle du « Soutien à l'économie de proximité » impulsée par l'État avec le soutien du Département des Vosges. Une action menée en lien avec les trois chambres consulaires afin de proposer une offre de services coordonnée d'appui à l'économie de proximité (entreprises, artisans, commerçants).

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. Région, Département, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communes, chacune de ces collectivités doit prendre conscience qu'il est essentiel d'agir ensemble. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. Le Département sera au rendez-vous.

Bien à vous, 

BAIGNADES SÉCURISÉES

LES SAPEURS POMPIERS VEILLENT !

Le saviez-vous ? Chaque été, les sapeurs-pompiers vosgiens veillent à la sécurité sur certaines plages du département.

Une équipe de reconnaissance et de sauvetage aquatique (ERSA) du département est composée de 52 sapeurs-pompiers secouristes en milieu aquatique dont 17 plongeurs et 5 maîtres-chiens Terre-Neuve. Le lieutenant Samuel Étienne du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) précise : « Les sapeurs-pompiers assurant la surveillance des plages sont titulaires du Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique (BNSSA). » Cette année le SDIS s'est vu confier la surveillance du Domaine des Lacs de Capavenir Vosges. « Seules les plages situées en milieu naturel, sur le domaine public et gratuites sont surveillées par nos soins », ajoute-t-il.

Toujours prêts

Chaque jour, de 14 à 19 heures, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, la cinquantaine de sapeurs-pompiers s'y relaient. « Trois sapeurs-pompiers sont présents 7 jours sur 7 et surveillent jusqu'à 1 500 personnes simultanément. Un pic de fréquentation exige un accroissement de notre vigilance », explique le Lieutenant Étienne. « L'un placé sur une chaise-haute pour avoir une vue d'ensemble de la zone à surveiller, avec une attention particulière sur le petit bassin réservé aux enfants. Au milieu des nageurs, un second sur un paddle prêt à intervenir immédiatement. Et un troisième positionné au poste de secours, répondant quotidiennement aux petits bobos : griffures, piqûres d'insectes, coupures, coups de soleil, mais aussi prêt à assister toute personne en difficulté. Notre dispositif au plus



DIAPORAMA SUR
vosgesmag.fr



© SDIS 88

proche du public nous permet de répondre rapidement dès les prémices de la noyade, c'est notre force. »

La prévention, une priorité

Chaque jour, ces sapeurs-pompiers exercent une autre mission primordiale sur la plage du Domaine des Lacs : la prévention. « On avertit entre autres les parents dont l'enfant est sans surveillance. Nous passons aussi sur la plage et répondons aux questions éventuelles. Quand les gens sont restés un long moment sur le bord au soleil, nous leur rappelons qu'avant de se mettre à l'eau il faut se mouiller progressivement pour éviter une hydrocution. On prévient également des dangers de la baignade dans des plans d'eau naturels non surveillés dont la visibilité sous l'eau est souvent restreinte. »

La surveillance des plages permet ainsi aux sapeurs-pompiers vosgiens de communiquer les messages de prévention plus facilement et permettre à tous de profiter de la saison estivale en toute sécurité.

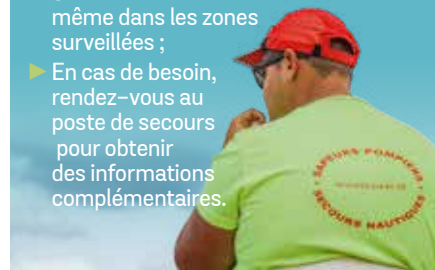
SE Baigner EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant de vous jeter à l'eau

- ▶ Assurez-vous de votre niveau de pratique ;
- ▶ Prévenez un proche avant d'aller vous baigner ;
- ▶ Ne laissez jamais un enfant seul dans l'eau ou à proximité ;
- ▶ Quel que soit le plan d'eau (piscine, mer, lac, rivière...), vérifiez la hauteur d'eau disponible avant de plonger ou de sauter.

Préférer les zones de baignade surveillées

- ▶ Vérifiez la couleur des drapeaux et respectez les consignes des surveillants de baignade ;
- ▶ Renseignez-vous sur les éventuels courants, dangers naturels, etc.
- ▶ Surveillez attentivement les enfants même dans les zones surveillées ;
- ▶ En cas de besoin, rendez-vous au poste de secours pour obtenir des informations complémentaires.



© SDIS 88

FANZONE

JE VOIS LA VIE EN VOSGES



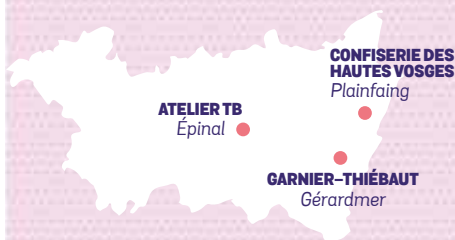
Merci!

À la Boutique « Je Vois la Vie en Vosges », nous sommes particulièrement fiers de nos marques partenaires qui se mobilisent depuis le premier jour pour lutter contre la pandémie : de la **Confiserie des Hautes Vosges** qui a fait don de son matériel de protection, à **Garnier-Thiébaud et Atelier TB** qui ont réorienté leur production vers la fabrication de masques.

À tous merci !

Des savoir faire vosgiens

Découvrez les savoir faire uniques, parfois ancestraux des marques partenaires de la boutique « Je Vois la Vie en Vosges ». Découvrez notre patrimoine industriel qui fait la réputation d'excellence et d'authenticité de notre territoire.



ATELIER TB
Épinal

CONFISERIE DES
HAUTES VOSGES
Plainfaing

GARNIER-THIÉBAUD
Gérardmer

JE VOIS LA VIE EN VOSGES.FR

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



ET SI VOUS DEVENIEZ PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

Créée en novembre dernier, à l'initiative de 35 citoyens, l'association « Énergie Renouvelable Citoyenne Vologne Moselle » a intégré en mars dernier le réseau national des « Centrales villageoises » qui regroupe déjà 47 territoires engagés dans la transition énergétique. Une 1^{ère} dans les Vosges !



La Centrale Villageoise Vologne Moselle – c'est désormais son nom – a pour objectif de créer une société locale de production d'énergie à financement participatif et à gouvernance citoyenne. Dans l'esprit de ses initiateurs, il s'agit non seulement de développer les énergies renouvelables, mais aussi de sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie. Pour ce faire la CVVM installera des panneaux photovoltaïques sur son périmètre d'influence à savoir les communes d'Arches, Archettes, Cheniménil, Docelles, Eloyes, Jarménil, La Baffe, Pouxieux, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Nabord et Xamontarupt ainsi que dans les communes limitrophes.

Recherche toitures et actionnaires

Actuellement l'association recherche, d'une part, des toitures publiques ou privées capables d'accueillir des installations photovoltaïques dans des conditions optimales (surface, orientation, exposition, possibilité de

raccordement...) et, d'autre part, des sociétaires pour financer ces installations. Afin de permettre à tous les Vosgiens de devenir acteurs de la transition énergétique, le montant de la part a été fixé à 50 €. Une fois les actionnaires trouvés, la société CVVM sera créée. Si le profit ne doit bien sûr pas être l'objectif premier des sociétaires, il convient néanmoins de préciser que les sociétés « Centrales Villageoises » déjà en production offrent un rendement financier de l'ordre de 1 à 2 %. Signalons également que ce type de financement participatif est encouragé par le Département des Vosges et la Région Grand Est et soutenu financièrement par cette dernière.

Si vous êtes intéressé par ce projet, rejoignez la Centrale Villageoise Vologne Moselle.

En savoir +

volognemoselle@centralesvillageoises.fr
<https://gecler.fr/> et
<http://www.centralesvillageoises.fr/>



Report des chantiers de nettoyage

Cette année encore, de nombreuses associations, collectivités, établissements scolaires et entreprises avaient répondu présents pour organiser des chantiers de nettoyage sur l'ensemble du département. Les bénévoles étaient prêts à sillonner bois, berges, routes et chemins pour un printemps plus propre. Malheureusement la période de confinement n'a pas permis de mettre en œuvre cette belle opération éco-citoyenne. Celle-ci est donc reportée au printemps 2021, la mobilisation reste entière en faveur de l'environnement et de la beauté de nos paysages !

En savoir +

www.vosges.fr/dispositifs/transition-ecologique

1^{er} BILAN ANTI GASPI

DANS LES COLLÈGES

La lutte contre le gaspillage alimentaire est une obligation réglementaire inscrite dans la loi EGALIM. En effet, chaque année en France, dans la restauration collective c'est près de 1,6 million de tonnes de denrées qui est jeté. Entre la production et notre assiette, c'est donc l'ensemble de la chaîne qui est à repenser...

Sensible à cette problématique, le Conseil départemental a choisi d'intervenir en priorité dans l'un de ses domaines de compétence, à savoir la restauration scolaire dans les collèges. Sachant que la restauration collective représente en France 14 % du gaspillage global, on mesure l'enjeu de cette opération...

Durant le 1^{er} trimestre, une campagne de pesées s'est déroulée pendant une semaine, au sein des cantines des collèges de Charmes, Golbey, Senones et de l'École d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes. Celle-ci a permis d'établir un premier diagnostic.

40 kg en moyenne jetés chaque jour

Selon les établissements, c'est entre 67 et 268 kg de déchets consommables (déchets de service et retours de plateaux) qui ont été jetés chaque jour. En moyenne 158 kg de denrées échouent donc chaque semaine dans la poubelle d'un établissement. 80 % de ces déchets proviennent des convives, essentiellement du plat principal (72 %) qu'une majorité d'enfants ne termine pas. Quant au pain, chacun en laisse environ 6,7 grammes par repas sur la table... Ce gaspillage représente un coût de 7 000 à 22 000 € par an. Des sommes qui pourraient, par exemple, être réinvesties dans l'achat de produits locaux et/ou biologiques notamment sur la plateforme Agrilocal.

Une étude complète de la restauration

En parallèle de la campagne de pesées, une analyse du fonctionnement du



service de restauration avec une notation de nombreux critères tels que matériels, menus, préparation, gestion du service, salle de restauration, implication de l'établissement, moyens humains, estimation du nombre de repas à préparer, commandes, livraisons, stocks... et une enquête complémentaire auprès des élèves ont été menées. Les collégiens soulignent comme points forts pour l'ensemble des établissements la variété des

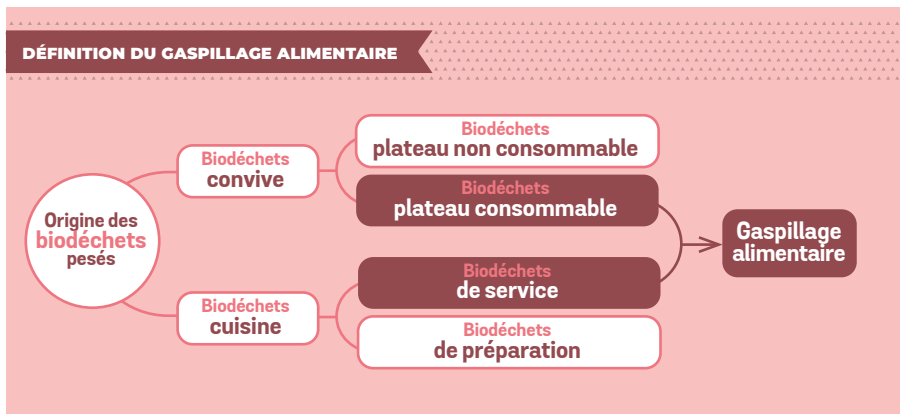
menus et la qualité du service avec un personnel qualifié de « gentil et souriant ». Le temps d'attente et de repas est en revanche considéré comme un point faible dans la moitié des établissements. Autres points à améliorer selon les convives : la salle de restauration ainsi que le rapport qualité-goût pour 1 établissement sur 4.

La lutte continue à la rentrée

Dès la rentrée scolaire 2020, les établissements vont travailler à la mise en place d'actions pour faire diminuer leur gaspillage en réponse aux diagnostics réalisés et aux pistes d'amélioration soulevées. De nouvelles pesées auront lieu au cours de l'année pour noter l'évolution du gaspillage alimentaire. Par ailleurs, 10 nouveaux collèges participeront à cette conquête vertueuse et seront accompagnés pendant 3 ans au travers de la réalisation du diagnostic et de la mise en place d'actions.

En savoir +

Service agriculture et Forêt.
Contact : Mathilde Collin
mcollin@vosges.fr



«JE PLANTE UNE HAIE POUR MON ÉCOLE !», ÇA CONTINUE !



À l'issue de l'appel à projets scolaires lancé en septembre dernier pour la troisième année consécutive, 10 nouveaux établissements sont venus grossir les rangs des écoles bénéficiaires de ce dispositif financé par le Conseil départemental en partenariat avec la Fédération départementale des Chasseurs, la Chambre départementale d'Agriculture et la Direction Départementale des Territoires. Les plantations ont eu lieu durant les mois de mars et d'avril (période propice à la reprise de végétaux conditionnés en racines nues) mais en

raison de la crise sanitaire, certaines ont dû être décalées à l'automne.

Appel à projets reconduit pour 3 ans

Face au succès de cette opération et à la nécessité de poursuivre l'éducation à l'environnement et au développement durable au sein du milieu scolaire, le Département ainsi que ses partenaires ont décidé de reconduire le dispositif pour 3 années supplémentaires. Les candidatures pour l'appel à projets 2020-2021 seront ouvertes dès la rentrée scolaire. Les lauréats pourront bénéficier, comme les années précédentes, de la plantation d'une haie pédagogique de 10 à 20 mètres avec le choix entre 2 séquences types :

- Une haie de « petits fruits » ;
- Une haie mixte avec des « petits fruits » et des arbres fruitiers.

En plus de la plantation de la haie, une animation pédagogique en deux temps (théorique et pratique) est dispensée, soit par la Fédération départementale des Chasseurs, soit par une association afin de sensibiliser les élèves aux intérêts des haies et de leur prodiguer les gestes indispensables à la réussite des plantations.

En savoir +

www.vosges.fr/dispositifs

LES LAURÉATS 2020

L'école maternelle Jean Rostand à **Bruyères**, l'école des Fontaines à **Fontenay**, les écoles élémentaires de l'Orme à **Liffol-le-Grand**, du Tambour à **Moyenmoutier**, Jules Ferry à **Fraize**, de **Soulosse-sous-Saint-Élophe**, de **Sanchev**, de **Chavelot**, la Route à **Vincey** et du Pré des Moines à la **Petite-Raon**.

ON COMPTE POUR VOUS !

Depuis sa première édition en 2017,

46

écoles ont bénéficié de ce dispositif et vont utiliser ce coin « nature » pour faire travailler leurs élèves dans les années à venir.



Chenilles processionnaires : retour annoncé

C'est l'une des conséquences du réchauffement climatique : le retour dans les Vosges, avec la saison estivale, des chenilles processionnaires...

Elles s'étaient installées l'an dernier dans tout le département et plus particulièrement dans les secteurs de Charmes, Châtenois, Vomécourt, Châtel-sur-Moselle et Bouzey.

Début juillet, certaines communes avaient même dû prendre des arrêtés pour fermer, parcs, jardins, promenades et restreindre les balades en forêt...

Ces chenilles dont une des particularités est de se déplacer en groupe possèdent, en effet, des poils très urticants qui se dispersent facilement notamment au gré du vent. Ils provoquent alors une éruption cutanée douloureuse accompagnée de sévères démangeaisons et de réactions allergiques. Soyez donc vigilants et évitez tout contact avec ces chenilles ou avec leurs nids qui se présentent sous la forme d'un cocon blanc et duveteux accrochés dans les pins ou dans les chênes comme c'est plutôt le cas dans les Vosges.

En savoir +

Pour en savoir plus, consultez la fiche « prévention des particuliers contre les chenilles urticantes » rédigée par l'ARS et la FREDON Grand Est : www.grand-est.ars.sante.fr et www.fredonca.com

Transport scolaire des élèves en situation de handicap : pensez à vous inscrire !

Les familles des élèves et étudiants en situation de handicap reconnus médicalement par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) doivent prendre contact avec le Conseil départemental des Vosges pour toute nouvelle demande ou renouvellement de transport, avant le 31 juillet pour la prochaine rentrée scolaire 2020/2021.

En savoir +

Contactez les gestionnaires « transports élèves handicapés », Sylvie Lagarde et Christine Poirot, courriel : transporteleveshandicapes@vosges.fr, tél.: 03 29 29 89 73

AMBASSADEURS DES VOSGES® : 5 ENTREPRISES REJOIGNENT LE RÉSEAU

Au premier trimestre 2020 les transports Jean Rouillon, les escaliers Morel, les sociétés Brokk, Berjac et Nevo ont intégré les « Ambassadeurs des Vosges® » rejoignant ainsi les quelque 140 entreprises vosgiennes déjà membres de ce réseau mobilisé en faveur de l'attractivité du territoire et de l'emploi.



Forts d'un chiffre d'affaires de 20 M€ pour 175 salariés, les transports Jean Rouillon, dont le siège social est situé à Le Syndicat, effectuent du transport routier et proposent du stockage grâce à leurs 27 000 m² d'entrepôts.

Brokk France, installée à Capavénir-Vosges, dispose de plusieurs agences dans l'Hexagone. L'entreprise de 20 salariés conçoit et distribue des

solutions pour tous les chantiers de déconstruction, excavation et tous types de travaux en milieu dangereux.

La société Berjac quant à elle, crée et fabrique depuis 1974 à Dogneville des vêtements professionnels dont ses célèbres modèles multirisques (anti-feu, anti-acide...).

À Raon-l'Étape, Nevo est le seul fabricant français de générateurs mobiles d'air

chaud. Il fournit également des machines et des matériels de nettoyage industriel, des pompes à chaleur, des climatiseurs fixes et mobiles.

Implantée à La Bresse, l'entreprise Les Escaliers Morel est spécialisée dans la conception et la fabrication d'escaliers sur mesure à destination des professionnels comme des particuliers, un savoir-faire familial d'exception.

LES AMBASSADEURS DES VOSGES®



Favoriser l'attractivité du territoire est un enjeu important du Conseil départemental mis en avant dans son plan stratégique « Vosges Ambitions 2021 ». Le réseau des entreprises « Ambassadeurs des Vosges® » en est un levier. Il réunit plus de 140 entreprises et représente plus de 10 000 salariés et 1,5 milliard d'euros de chiffres d'affaires (chiffres 2018). Créé en 2007, il a pour double objectif de développer le tissu économique vosgien et de valoriser l'image des Vosges, ses compétences, son savoir-faire et ses entreprises. Le réseau est ouvert à toute entreprise issue des secteurs de l'industrie,

des services à l'industrie et du tourisme, ayant son siège social ou un établissement dans les Vosges. Les entreprises membres concourent aux réflexions et bénéficient des actions portées par le Département concernant l'attractivité du territoire et la mobilisation en faveur de l'emploi.



Ramène ta chaise ! Spectacles solos à domicile

Cet été le festival, c'est chez vous ! Parce que la culture dans les Vosges doit continuer d'exister, ensemble, réinventons-nous et adaptons-nous à ce nouveau monde.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Choisissez une date
- 2 Réservez le solo de votre choix parmi les artistes du catalogue
- 3 Faites de la place dans votre salon, votre grange, votre jardin...
- 4 Invitez vos amis, voisins et familles pour un moment unique, convivial et artistique. Chaque invité amène sa chaise et un petit quelque chose à grignoter.

Participation/personne : 5€ tarif réduit, 10€ tarif normal, 15€ tarif « solidaire », à l'ordre de la Cie des 3 Trésors

En savoir +

ramenetachaise88@gmail.com



ESCALES DANS LES VOSGES, LA BROCHURE ATOUT SÉDUCTION

Une nouvelle documentation touristique faisant la promotion du département est désormais disponible. Intitulée « *Escales dans les Vosges* », elle est destinée à mettre en valeur la beauté du territoire au travers de la présentation d'activités de pleine nature, faisant la part belle à la randonnée et au cyclotourisme. Les sports d'hiver y occupent de la même manière une place de choix à la hauteur de l'éclat du massif vosgien enneigé ! Figurent également dans la brochure les stations thermales du département où le bien-être est roi, notamment grâce aux soins de la marque FORêt l'effet Vosges®. L'attention des amateurs d'Epicure ne pourra être qu'attirée par les chapitres consacrés aux Vosges gourmandes.

La brochure « *Escales dans les Vosges* » met aussi à l'honneur le patrimoine et les nombreux et éclectiques événements culturels.

Enfin, l'art de vivre et le savoir-faire « Made in Vosges » sont largement valorisés, d'Est en Ouest, du linge de maison gérômois au splendide « Siège de Liffol », avec une place réservée à la créativité et à l'innovation. « *Escales dans les Vosges* » voit la Vie en Vosges avec la promotion de la marque territoriale au travers de ses produits vendus dans sa boutique en ligne. Illustrée par de très belles images et une carte touristique, la nouvelle brochure fera à coup sûr naître des envies de découverte !

En savoir +

Disponible en ligne sur www.tourisme.vosges.fr et auprès des Offices de tourisme du département

ON COMPTE POUR VOUS !

10

NOUVEAUX POSTERS DISPONIBLES

Le Conseil départemental vient d'éditer dix nouveaux posters. De la maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy au Théâtre du Peuple de Bussang, de la Tour de Merelle à Gérardmer au village de Mattaincourt, des crêtes embrumées à ce cerf surpris au petit matin, des sous-bois pleins de fraîcheur à ce parapentiste au décollage : ces très belles images, mieux que de très longs discours, racontent notre territoire, sa beauté, sa diversité...

Pour les découvrir, surveillez les réseaux sociaux. Pour les professionnels, ils sont disponibles sur www.tourisme.vosges.fr et dans les offices de tourisme.



LES VOSGES, DÉPARTEMENT DU VÉLO PAR EXCELLENCE !

La nouvelle version de la brochure consacrée au vélo vient de paraître. Elle devrait ravir les amateurs de petite reine en quête d'informations sur les nombreuses infrastructures, manifestations et possibilités d'hébergements.

Très complète, la brochure mise à jour présente les voies vertes et les véloroutes avec une sélection de sites touristiques à découvrir à proximité. Et, ils ne manquent pas ! Ce véritable guide offre une liste complète des accompagnateurs qui proposent des cours aux enfants mais également des sorties VTT et vélo électrique. De belles idées d'activités ! Un répertoire des loueurs – magasins spécialisés, maisons du vélo, offices de tourisme – est bien sûr disponible ainsi que celui des hébergements vosgiens ayant obtenu le label « Accueil vélo ».

L'idéal pour un weekend ou une semaine de vacances ! On y retrouve le calendrier des événements liés à la discipline sportive pour que les amateurs ne puissent rien manquer. Enfin, des informations sur les autres activités qu'il est possible de pratiquer (randonnées, sports nautiques, thermalisme, ski, gastronomie, ...) et une carte touristique des Vosges complètent la documentation.

« Les Vosges à vélo » est distribuée gratuitement à 10 000 exemplaires et téléchargeable sur le site www.tourisme.vosges.fr.



En savoir +

www.tourisme.vosges.fr
bike.vosges.fr

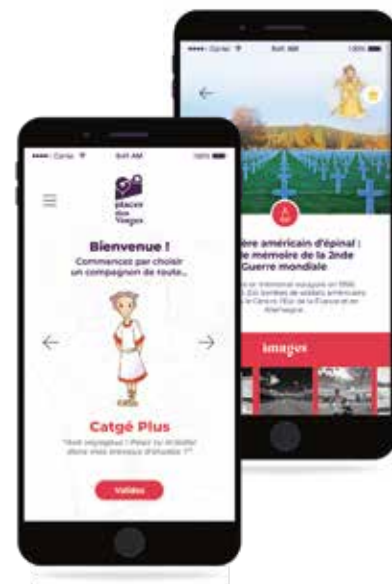
La brochure vélo est disponible dans les offices de tourisme.



L'APPLI « PLACES DES VOSGES » S'ENRICHIT

Lancée en septembre dernier à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et destinée à faire connaître au plus grand nombre les richesses insoupçonnées du territoire, l'appli « Places des Vosges » s'étoffe cette fois de nouvelles fonctionnalités.

Un graphisme revisité guide l'utilisateur pour un usage optimisé. La création de plusieurs avatars, que certains reconnaîtront peut-être, apporte davantage de convivialité et facilite l'utilisation de l'appli pour les grands comme pour les petits. Des jeux sous forme de quizz viennent enrichir l'appli qui se veut ludique. On est dimanche et vous n'avez pas d'idée sortie en famille ? Pas de problème, l'appli « Places des Vosges » s'occupe de tout grâce aux suggestions intitulées « 1 jour, 1 place » ! Les sites remarquables sont agrémentés de photographies et d'explications historiques. Les œuvres sont maintenant présentées en images et en détail. Des parcours de visites étape par étape sont proposés, impossible de se perdre ! « Places des Vosges » met enfin à disposition une liste de fiches encyclopédiques avec recherche par mot-clé et filtres.



APPLI
Places des Vosges
À TÉLÉCHARGER SUR TOUTS
LES SMARTPHONES

C'EST VOTÉ

LES DÉLIBÉRATIONS DU DÉPARTEMENT

Malgré la période de confinement liée à la crise sanitaire et dans le respect des règles de distanciation sociale, l'Assemblée départementale a maintenu ses actions au service des Vosgiens. Les 27 avril et 18 mai derniers, c'est dans une configuration inédite que se sont réunis la Commission permanente et le Conseil départemental. Si seuls étaient présents dans la salle des délibérations, le Président, les Vice-présidents et Christian Tarantola, représentant la minorité, c'est en visio-conférence depuis leur domicile que les autres élus ont assisté à ces sessions. 161 dossiers destinés à soutenir les entreprises, les acteurs touristiques, la culture ainsi que les Vosgiens en difficulté ont été étudiés et approuvés.



→ COVID

AIDE EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ET DE L'AGRICULTURE

Le Département a décidé d'autoriser pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre, le cumul du Revenu de Solidarité Active (RSA) avec les revenus issus d'un contrat de travail saisonnier dans le secteur agricole. Ainsi le bénéficiaire du RSA pourra recevoir son allocation RSA et 100 % du revenu

lié à son activité saisonnière. En effet, l'agriculture doit faire face à une baisse des débouchés et à des problèmes de main-d'œuvre dans cette crise sanitaire liée au coronavirus. Avec ce dispositif, le Département vise le double objectif de favoriser la reprise d'activité des bénéficiaires du RSA et d'aider le secteur agricole à faire face à la crise sanitaire. Les agriculteurs devront, via la Chambre d'Agriculture, déposer

leurs offres d'emplois sur la plateforme emploi « Boss&Vous » ouverte aux Vosgiens bénéficiaires du RSA.

→ COVID

AIDE EN FAVEUR DES SERVICES D'AIDES À DOMICILE

Toujours dans le cadre de la crise du Coronavirus, le Département a décidé de soutenir l'activité des Services d'Aides à Domicile non tarifés. Ces

LES DÉLIBÉRATIONS DU DÉPARTEMENT

structures accompagnent les personnes âgées, handicapées ou dépendantes afin de les aider dans tous les actes de la vie quotidienne et de faciliter leur maintien à domicile dans les meilleures conditions. En raison du confinement, certaines structures ont vu leur activité diminuer. Le Département continuera de les financer sur la base de la moyenne des frais pris en charge durant les mois de décembre 2019, janvier et février 2020, afin de leur permettre de traverser cette crise et ses répercussions économiques.

• COVID

AIDE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Le Département sera aussi aux côtés des associations sportives, culturelles, touristiques. Les associations soutenues par le Conseil départemental, contraintes d'annuler leur événement en raison de la crise sanitaire, mais ayant déjà engagé des frais pour l'organiser pourront recevoir leur subvention dans leur intégralité si celle-ci ne dépasse pas les 1000 euros. Pour les associations devant recevoir plus de 1000 euros de subvention, elles seront remboursées au prorata des frais engagés.

• LE DÉPARTEMENT ET LA CCI TRAVAILLENT EN COLLABORATION

Le Département et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) unissent leurs efforts dans le secteur du tourisme, du numérique en soutien à l'activité commerciale afin de renforcer l'attractivité des Vosges. En 2020, la CCI développera des projets innovants en direction de la « silver économie », renforcera l'action de l'Institut de Promotion de la Montagne, encouragera la transition numérique et développera un incubateur e-tourisme. Le Conseil départemental financera ce projet à hauteur de 90 000 euros.

• SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

De plus, le Département continue de soutenir son économie à travers ses dispositifs existants. Ainsi, 156 460 euros permettront de soutenir l'investissement immobilier économique et 96 000 euros l'immobilier touristique. Ces sommes participeront à la création d'un meublé de tourisme, à la rénovation d'un hôtel, à l'extension d'un bâtiment permettant de développer la production d'une entreprise...

• LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Enfin, le Département soutient la production audiovisuelle et cinématographie via une convention qu'il a signée avec l'Agence Culturelle Grand Est, la Région Grand Est et le Centre National du Cinéma. **Le Conseil départemental a donc décidé d'attribuer 108 000 euros afin de soutenir 4 œuvres tournées dans les Vosges :**

- le Documentaire « *Vieillir chez soi* » de Virginie Saclier et Johann Michalczak, subvention de 9 000 euros
- un épisode de la série « *Capitaine Marleau* » réalisé par Josée Dayan, subvention de 21 000 euros
- le téléfilm *Le Voyageur*, « *le Village assassiné* » de Stéphanie Murat, subvention de 30 000 euros
- le long métrage « *Chi-Fou-Mi* » de Romain Cogitore, subvention de 48 000 euros

• AIDES AUX ENTREPRISES, AU TOURISME...

Après les premières mesures d'urgences prises, **les élus ont approuvé plusieurs dossiers plus « classiques » pour un montant de 81 864 euros** permettant de soutenir les entreprises, des activités touristiques ou agricoles. Ainsi, le

Département soutient la société Hans coffrage à hauteur de 27 533 euros qui souhaite accroître sa capacité de production.

• CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CRESUS

« Cresus Vosges » est une association qui vient en aide aux personnes en situation de surendettement. Elle dispose d'antennes à **Saint-Dié-des-Vosges, Neufchâteau, Mirecourt et Cornimont**. En 2018, elle a ouvert 403 dossiers de surendettement et 425 dossiers de micro-crédit. Le Département s'engage à financer cette action pour un montant maximal annuel de 10 000 euros. La collaboration entre CRESUS et le Département a pour objectif de renforcer l'autonomie des usagers du Fonds de Solidarité pour le Logement qui accorde des aides financières aux personnes rencontrant des difficultés pour payer leurs dépenses de logement.

• PATRIMOINE VITICOLE

Les élus ont apporté leur soutien à un projet de la Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne qui consiste à **replanter des vignes afin de créer une ferme relais pour aider l'installation d'un viticulteur** qui développera des pratiques respectueuses de l'environnement. **Cela permettra aussi de préserver le patrimoine viticole de cette région qui tend à disparaître.** Ce projet est soutenu à hauteur de **1 350 euros** par le Département.

RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR

www.vosges.fr

FACE AU CORONAVIRUS UNIS ET SOLIDAIRES

Depuis le 16 mars, les Vosges, comme toute la planète, vivent au rythme du Coronavirus. Dès les premières heures du confinement, sous l'impulsion de son Président, François Vannson, le Département, en étroite concertation avec les services de l'État, s'est mobilisé pour assurer ses missions essentielles, accompagner les Vosgiens et les aider concrètement à surmonter cette épreuve. Des Vosgiens qui, une nouvelle fois ont montré leur générosité, leur solidarité, leur volonté farouche de s'en sortir. Ensemble... Retour sur trois mois qui resteront dans nos mémoires...



3

QUESTIONS À...
François Vannson

Président du Conseil
départemental

V. Mag : Quel rôle a joué le Département au plus fort de la crise sanitaire que nous traversons ?

F.V. : Le Département a eu un rôle décisif. Dès les premières heures du confinement, nous nous sommes réorganisés afin de poursuivre nos missions essentielles et notamment sociales. Les agents du Département, que je tiens d'ailleurs à saluer, se sont immédiatement mobilisés non seulement pour continuer à être présents aux côtés des plus

fragiles, familles en difficulté, enfants, personnes âgées et handicapées, mais aussi pour faciliter et sécuriser la vie quotidienne de tous les Vosgiens.

V. Mag : Quelles actions concrètes avez-vous engagées ?

F.V. : Dans un premier temps, pour faire face à l'urgence, le Conseil départemental a participé, aux côtés de l'État, à une collecte de matériels (gel hydro-alcoolique,

masques chirurgicaux et FFP2) qui a été mis à la disposition des soignants et du personnel des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). En lien avec la Préfecture, il a également choisi de fournir des masques à l'ensemble des Vosgiens afin de leur permettre d'aborder le déconfinement dans les meilleures conditions possibles.





Les 200 000 masques en tissus, lavables, commandés à des entreprises vosgiennes pour un montant de 600 000 € ont ainsi été distribués dans tout le territoire. Le choix du local a également été fait pour la commande de solution bactéricide passée par le Département auprès des Laboratoires Salvéco situés à Saint-Dié-des-Vosges. Le laboratoire d'analyse vétérinaire départemental a également été mis à contribution. Après avoir fabriqué

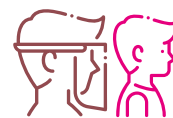
du gel hydro-alcoolique, il s'est équipé et organisé afin de pouvoir assurer des tests de dépistage de la COVID 19 et ainsi contribuer à la lutte contre la propagation de la maladie...

V. Mag : Et maintenant ?

F.V. : Cette crise sanitaire inédite non seulement par son ampleur (aucun pays au monde n'est épargné), mais aussi par ses conséquences économiques, sociales,

environnementales a démontré que l'échelon départemental était sans doute le plus efficace et le plus pertinent pour agir et trouver des solutions adaptées au contexte local. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental des Vosges restera auprès de l'ensemble des acteurs économiques qui ont été durement impactés. Un autre combat commence ! Et c'est ensemble, en unissant nos forces que nous le gagnerons !

ON COMPTE POUR VOUS



927

agents à leurs postes,
dont
500 en télétravail
(du 16 mars au 11 mai)

3033

factures reçues
et traitées en mars et en avril
pour un montant de
71,3 M€ dont **10,4 M€**
d'investissements



Plus de

150 000

masques collectés

200 000

masques distribués
par le Département
aux Mairies
(hors Communautés
d'agglomérations)



2 000

litres de gel
hydro-alcoolique
commandés

740 000 €

débloqués pour soutenir
les entreprises
et les associations

8888

bons «tourisme»
offerts

DÈS LE 16 MARS, SANS TAMBOUR NI TROMPETTE, LES AGENTS DU DÉPARTEMENT SE SONT MIS EN ORDRE DE BATAILLE POUR ASSURER LEURS MISSIONS AU QUOTIDIEN....

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DES VOSGIENS



⇒ Isabelle Poissenot, assistante sociale à la MSVS de Remiremont.

➔ AUPRÈS DES PLUS FRAGILES

Durant toute la période du confinement, comme **Sophie Dalle**, en poste à la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) du Thillot depuis 31 ans, les assistant(e)s social(es) du Département ont immédiatement su s'adapter pour continuer à accomplir leurs missions et accompagner les personnes en difficulté. « Outre les urgences à gérer telles que les aides alimentaires, les secours pour du chauffage (bois, fuel entre autres), mais aussi la protection de l'enfance et les violences intrafamiliales, nous nous sommes efforcés de maintenir du lien entre les personnes que nous connaissons et nos partenaires associatifs et institutionnels », explique Sophie. « Les demandes n'ont pas fortement augmenté mais nous avons choisi d'aller au-devant des personnes, de leur passer un coup de fil pour savoir comment ça allait, échanger et permettre aux familles d'exprimer leurs difficultés à vivre confinées, avec les enfants à occuper sans sortir ou à assurer « l'école à la maison », entendre l'inquiétude pour ses proches qui peuvent être malades ou simplement loin. »

ON COMPTE

POUR VOUS

Plus de
800
Vosgiens
accueillis au sein
des **10** MSVS

7 500
appels
téléphoniques
traités

845
aides financières
sollicitées

➔ AUPRÈS DES AÎNÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dès les premiers signes de la crise sanitaire, la Maison départementale de l'Autonomie (MDA) s'est organisée afin de répondre aux attentes des usagers en assurant un accueil téléphonique quotidien. Installé le 26 mars, le Centre Opérationnel Départemental (COD) s'est réuni à de très nombreuses reprises et a permis de recenser au plus près les besoins en matériels et en ressources humaines des EHPAD, des résidences autonomie et des établissements accueillant des personnes en situation de handicap ainsi que des services d'aides à domicile... Outre les masques et le gel hydro-alcoolique mis à disposition, des agents du Département se sont aussi portés volontaires pour venir prêter main forte au personnel des EHPAD au titre de la réserve sanitaire et de la réserve citoyenne.

➔ AUPRÈS DES PLUS JEUNES

Afin d'assurer dans de bonnes conditions le confinement des 55 enfants pris en charge à la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF), deux travailleurs sociaux de la Direction de l'Enfance sont venus renforcer les équipes éducatives et 8 agents de la Direction des Routes et du Patrimoine se sont mobilisés pour assurer le ménage. Pour faire face aux placements d'adolescents décidés par la justice, un accueil d'urgence a été créé en lien avec l'Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'adolescence et des Adultes (AVSEA / l'association SELIA / Jeunesse et Culture et le Département. Huit places supplémentaires ont ainsi été ouvertes à Saint-Dié-des-Vosges.



Durant toute la période de confinement et jusqu'à la réouverture des établissements scolaires, une vingtaine d'enfants de personnels indispensables au fonctionnement des services publics (soignants, personnel paramédical, etc.) a été accueillie dans plusieurs collèges vosgiens. Ils ont ainsi pu suivre des cours dispensés par des enseignants volontaires. Pour assurer aux professeurs et à leurs élèves des conditions d'hygiène et de sécurité optimales, les agents départementaux de cinq collèges ont été mobilisés. Leur mission, entretenir, nettoyer et désinfecter régulièrement les locaux.

➔ AUPRÈS DES FAMILLES

Durant la période de confinement, Agnès Meyer-Bisch, infirmière puéricultrice à la MSVS d'Épinal 2, a continué à assurer ses missions. Elle raconte...

« Je téléphonais aux familles pour les soutenir et les encourager dans la prise en charge de leurs petits, ce qui n'était pas toujours simple lorsqu'on habite un logement exigu avec des enfants qui ont plus envie de courir que de faire leurs devoirs reçus par internet ou par voie postale. Mon travail est avant tout un travail de relation, alors par téléphone ou mail c'est bien différent ! Par exemple pour vérifier comment va un enfant, il faut que je vois son visage, que je me rende compte de la façon dont il entre en contact avec ses parents ou moi-même, de la manière dont il parle ou se déplace. Par téléphone les parents me décrivaient l'attitude de leur enfant. Certains m'ont envoyé des photos et même des films de leurs petits sur ma boîte mail. Ils savent le plaisir que j'ai à croiser le regard des enfants. Ainsi, nous avons pu renforcer cette relation de confiance, ce sont de beaux instants ! ».



LA SUITE DE CE TÉMOIGNAGE SUR
vosgesmag.fr

Les agents des routes sur le pont

Au quotidien, les agents du Département veillent au bon état des routes et des infrastructures vosgiennes. Une mission d'autant plus importante en temps de crise pour permettre à tous les usagers (routiers, livreurs, pompiers, véhicules d'urgence ou simplement aux Vosgiens qui devaient se rendre à leur travail) de se déplacer en toute sécurité. Chutes d'arbres ou de pierres, accidents, animaux écrasés, aléas climatiques avec notamment les chutes de neige du 30 mars et leurs lots de poids lourds bloqués aux cols du Bonhomme et du Donon... Chaque jour, les agents des routes ont pleinement assuré leurs missions.



LES SAPEURS-POMPIERS : UN ENGAGEMENT SANS FAILLE

Les pompiers, le Samu, les médecins et l'ensemble du personnel soignant sont sur le pied de guerre depuis le début de la crise de la Covid-19.

Dès le 18 mars, un poste de commandement spécifique a été mis en place au sein du Centre de Traitement et de Régulation des Appels d'urgence (CTRA), afin de fluidifier les interventions spécifiques à la Covid-19 et les interventions plus « traditionnelles ». Cette cellule spécifique composée du personnel du SAMU, des médecins libéraux, des médecins du SDIS et des secrétaires médicales du Centre hospitalier d'Épinal a permis d'éviter la saturation des appels d'urgence et d'assurer une pérennité de la réponse médicale COVID.

Le « Prado Covid » :

Grâce à la mise en place de ce Programme de Rappel A Domicile –un dispositif très innovant– plus de 1400 personnes ayant reçu pour instruction de rester chez elles, en raison d'une suspicion de coronavirus, ont été rappelées chaque jour afin de suivre leur état de santé. Si la grande majorité d'entre elles a déclaré bien se porter ou être guérie, le système de rappel a permis l'hospitalisation de 42 personnes dont l'état s'était aggravé. Au-delà de l'aspect médical, ces appels réalisés avec empathie ont permis de rompre l'isolement de ces personnes confinées à leur domicile et de s'assurer que les besoins de première nécessité étaient satisfaits.



RETROUVEZ L'INTERVIEW DU COLONEL SACHA DEMIERRE,
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU SDIS DES VOSGES SUR
vosgesmag.fr

ON COMPTE POUR VOUS

Plus de
500
interventions COVID
réalisées par les
sapeurs-pompiers

Plus de
1000
sapeurs-pompiers
intervenus sous
protection COVID

400
appels par jour en
moyenne reçus
au 15-18 et 112 avec
des pics à plus de
1000
appels par jour

POUR FAIRE FACE À L'URGENCE, BIEN AU-DELÀ DE SES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST RAPIDEMENT PASSÉ À L'ACTION POUR DONNER, D'ABORD AUX PERSONNELS SOIGNANTS, PUIS À TOUS LES VOSGIENS LES MOYENS DE LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE ET D'ÉVITER SA PROPAGATION.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL **AU CŒUR DE L'ACTION**

Des masques collectés

Dès la première semaine de confinement, tous les équipements (8000 masques chirurgicaux, 1600 masques FFP2, 700 kits combinaisons/capuches, 2000 gants chirurgicaux) achetés par le Conseil départemental en 2008 lors de la crise du H1N1 et stockés dans les collèges et les unités territoriales ont été, via la Préfecture, offerts aux hôpitaux, EHPAD et autres établissements sanitaires. Dans le même esprit, de nombreuses entreprises locales ont répondu à l'appel aux dons lancé par la Préfecture en coopération avec l'Agence Régionale de Santé, la

ON COMPTE

POUR VOUS

450000

masques
financés par le
Département
pour les Vosgiens

Coût:
1103 000 €

Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil régional et le Conseil départemental. Une distribution a ainsi été organisée pour le compte de chaque donateur, notamment à destination des EHPAD, du réseau des services à domicile et des associations de protection civile (ADPC, Croix-Rouge...). Les officines ont été ensuite livrées afin de pouvoir répondre aux demandes des médecins de ville et des infirmiers libéraux. Le choix de centraliser en Préfecture ces dons, a permis de faire analyser par le service de santé du SDIS la validité des matériels de protection et de pouvoir assurer leur distribution en tenant compte des besoins les plus urgents. Le Conseil départemental s'est également associé à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et à la Préfecture pour mettre en place un système d'approvisionnement spécifique en direction des très petites entreprises et des commerces. 10000 masques ont ainsi été distribués.



200 000 masques offerts aux Vosgiens par le Conseil départemental

Pour permettre à chaque Vosgien d'aborder la délicate période du déconfinement dans les meilleures conditions de sécurité possibles et assurer une égalité entre les territoires, le Conseil départemental, toujours en lien avec la Préfecture, a choisi de coordonner l'achat et l'approvisionnement des masques pour les 9 communautés de communes des Vosges¹. 200 000 masques lavables et réutilisables ont été confectionnés par les entreprises textile vosgiennes et leurs filiales. Ils ont été livrés dans les Mairies par les agents du Département quelques jours avant le déconfinement. Certifiés par la Direction générale de l'armement, ils ont un pouvoir filtrant de 90%. Dans un souci d'équité le Conseil départemental a également décidé de prendre en charge les masques commandés directement par les Communautés d'Agglomération d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges.



1950 litres de gel fourni

Le personnel du Laboratoire vétérinaire départemental a, lui aussi, su s'adapter pour assurer ses missions. Si certaines activités ont été suspendues comme la microbiologie alimentaire à destination des restaurants, les analyses concernant la santé animale se sont poursuivies afin de garantir la sécurité alimentaire des consommateurs. De même les dépistages des maladies contagieuses qui touchent les bœufs ont été également poursuivies. Le personnel du laboratoire a également participé à la lutte contre la COVID 19 en fabriquant 1950 litres de gel hydro-alcoolique destinés aux EHPAD et hôpitaux vosgiens. Depuis le début du déconfinement, le laboratoire réalise également des tests virologiques.

¹ Communauté de communes des Hautes Vosges, Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales, Communauté de communes de l'Ouest Vosgien, Communauté de communes de Mirecourt Dompierre, Communauté de communes Terre d'Eau, Communauté de communes Bruyères – Vallons des Vosges, Communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges, Communauté de communes de la Région de Rambervillers, Communauté de communes des Vosges côté Sud-Ouest.

LA CULTURE À PORTÉE DE CLIC

Les Services culturels du Département (MUDAAC, Archives, sites de Grand et Domremy) sont restés connectés en proposant des contenus originaux à destination de tous les publics. Au programme : des quizz, des défis à réaliser en famille, des ateliers dématérialisés ou la mise en ligne d'articles scientifiques inédits pour approfondir ses connaissances ou découvrir de façon ludique les métiers du patrimoine. Sans oublier les visites virtuelles des collections du MUDAAC. La Médiathèque départementale a également ouvert gratuitement l'accès aux ressources de sa mallette numérique (films, livres numériques, presse, formations...).

Mémoire de confinement

Autre opération inédite lancée par les Archives départementales qui ont invité les Vosgiens à envoyer leurs témoignages afin de les archiver pour l'éternité. Pour François Petrazoller, le responsable des Archives départementales : « *il s'agit d'une optique historique. On garde une trace de ce que vivent les gens à un moment particulier de l'histoire. Ces témoignages seront conservés pour l'éternité et ne se perdront pas dans la nature grâce à notre infrastructure d'archivage électronique. On démontre ainsi que la mémoire est très démocratique et n'est pas réservée aux personnages historiques illustres.* »

ON COMPTE POUR VOUS

Nombre de clic

1658

Nombre
de pages vues

4213

Nombre de
témoignages
déposés

105

19545
documents de la mallette
numérique consultés
et plus

776

nouveaux
usagers recensés

Lors de la remise officielle de ces masques, le Préfet des Vosges, Pierre Ory, a tenu à remercier très chaleureusement, pour leur solidarité, les entreprises, le 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, les centres de formation, lycées professionnels, collèges, services publics et tous ceux qui ont déposé en préfecture leur stock de matériels de protection pour qu'il soit à disposition de ceux qui,



en première ligne face au virus, en avaient le plus besoin. Il a également remercié les services de l'ARS, le Conseil départemental, la maison du Conseil régional et la CCI des Vosges pour leur implication et le choix fait collectivement d'une collecte unique et coordonnée des matériels de protection pour favoriser l'efficacité collective.

NOMBREUSES SONT LES ENTREPRISES VOSGIENNES, GRANDES ET PETITES, À S'ÊTRE ENGAGÉES DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID 19... NOMBREUX SONT AUSSI LES CITOYENS QUI SE SONT MOBILISÉS ET SE SONT MIS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ ET DES AUTRES... QUELQUES EXEMPLES PARMI TANT D'AUTRES !

UN FORMIDABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ



La filière textile s'organise

Afin de faire face à la pénurie de masques et répondre dans l'urgence à la demande et aux sollicitations des autorités, plusieurs entreprises textile vosgiennes telles que **Garnier-Thiébaud** à Gérardmer, **Berjac** à Dogneville, **Innothera** à Nomexy, le tissage de la Courbe, les Tissus Gisèle à La Bresse, **Linvosges** et la société **Duval** à Saint-Dié-des-Vosges ont lancé la production de masques. **Blanc des Vosges**, le fabricant gérardois de linge de lit « haut de gamme » a également mis à disposition ses matières premières, son personnel et ses outils de production. Dès le 20 mars, en étroite collaboration avec la Préfecture, Jean-François Birac, le PDG de Blanc des Vosges a mobilisé ses équipes, sur la base du volontariat. Celles-ci ont été rejointes par plusieurs anciens salariés désireux de soutenir cette action solidaire. Ces masques anti-projections lavables et réutilisables ainsi fabriqués ont été attribués aux professionnels des Ehpad, des crèches et de l'industrie agroalimentaire.

ON COMPTE

POUR VOUS

Plus de
450
visières ont été
fabriquées et
offertes aux
soignants et
au personnel
des Ehpad

Les visières de l'espoir

Au lieu de rester totalement à l'arrêt durant le confinement, plusieurs entreprises ont choisi de participer à leur manière à la lutte contre la pandémie. C'est notamment le cas de l'entreprise **3D Prod** installée à Raon l'Étape, spécialisée dans l'impression en trois dimensions et la réalisation de prototypes et maquettes. C'est donc tout naturellement que la société raonnaise s'est associée à l'opération « Les visières de l'espoir » mettant ainsi à profit son savoir-faire et son outil de production. Initié par la plateforme média 3Dnatives, le mouvement « les visières de l'espoir » fédère une trentaine de PME et grands groupes de l'industrie française qui se mobilisent pour répondre aux besoins en masques-visières des personnels soignants. À l'instar de 3DProd, d'autres entreprises comme **Moustache Bikes** (vélos à assistance électrique) et **In Bô** (montures de lunettes en bois) et même de nombreux particuliers ont rejoint cette formidable chaîne de solidarité au service de la lutte contre le coronavirus.



© 3D Prod

La Réserve sanitaire et citoyenne

Confinés, plusieurs agents du Conseil départemental se sont portés volontaires pour intégrer la réserve sanitaire et la réserve citoyenne. C'est ainsi que 18 médecins, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes et 16 agents travaillant habituellement sur les routes et dans les collèges sont intervenus dans les EHPAD pour soutenir et soulager le personnel de ces établissements. **Pascale V**, agent au collège de Cornimont au Conseil départemental des Vosges, qui a ainsi rejoint l'EHPAD de Vagney explique : « Oui, ça prend du temps de s'engager. Oui, ça n'est pas toujours facile, on a peur parfois, pour nous, pour les autres. Et il faut s'adapter aux circonstances. Mais je



dois dire que ça fait du bien de participer à cet élan de solidarité collectif. C'est gratifiant, valorisant. Vous savez, les personnels soignants nous sont reconnaissants. Ils en ont bien besoin car leur quotidien est difficile. Là, ils peuvent parler à des gens qu'ils ne connaissent pas. Cela aide vraiment les personnels autant physiquement que moralement. Je ne regrette absolument pas d'avoir sauté le pas, d'aider ici, en EHPAD. »

D'autres agents se sont également mobilisés pour aider et renforcer le personnel de divers établissements tels que la Maison de l'Enfance.



ÉCOUTEZ AUSSI L'INTERVIEW DE FRANÇOISE FRESSE,
AGENT DES COLLÈGES À RUPT-SUR-MOSELLE,
VOLONTAIRE À L'EHPAD DE SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE
vosgesmag.fr

Merci !

Merci à tous ceux restés en 1^{ère} ligne pour nous soigner, nous entourer, nous protéger, assurer notre sécurité, veiller à la propreté de nos villes et villages, nous nourrir, nous permettre de nous déplacer, de nous instruire, de nous distraire... de vivre tout simplement...
Merci aussi à tous les bénévoles qui se sont mobilisés non seulement pour confectionner des dispositifs de protection (masques, charlottes, sur blouses, gants, visières, respirateurs, panneaux de plexiglas), mais aussi pour accompagner, aider, soutenir, écouter, rendre service...

CONFINÉS MAIS PAS ISOLÉS GRÂCE AUX BÉNÉVOLES DE MONALISA

Dans les Vosges, dès le 12 mars, les deux co-porteurs vosgiens du dispositif national MONALISA (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolément des Âgés), la Fédération des Associations ADMR des Vosges et la Ligue de l'Enseignement des Vosges, ont mis en place le dispositif intitulé « #comptesurmoi ». Destinée à garder le lien avec les personnes âgées isolées, cette veille sociale a réuni 270 bénévoles qui, durant toute la période de confinement, ont très régulièrement téléphoné à des personnes âgées isolées pour prendre de leurs nouvelles, les écouter et répondre aux besoins exprimés. Et parce que ces appels ont fait énormément de bien aux écoutants comme aux écoutés, les liens noués se poursuivent aujourd'hui encore. Ils pourraient même, c'est en tout cas, le vœu du Conseil départemental, s'élargir et devenir accessibles aux personnes âgées isolées résidant en EHPAD.

Évelyne, bénévole, témoigne

Employée à la Communauté de communes de Mirecourt-Dompaire, **Évelyne 54 ans**, s'est portée volontaire pour rejoindre le dispositif Monalisa en tant qu'appelante bénévole. Elle ressort transformée par cette expérience humaine. Depuis avril, elle contacte deux fois par semaine par téléphone deux personnes âgées isolées de son secteur. « J'avais envie de donner de la chaleur humaine, me sentir utile. Les premiers contacts ont été facilités par la remise de fiches écoutants. On n'est pas laissé tout seul, il y a un véritable travail d'équipe. J'ai proposé à l'une des dames que j'appelle de convenir du sujet de discussion de son choix, un petit rituel qui rend les échanges plus riches et surtout très attendus réciproquement ! Être bénévole Monalisa, tout le monde peut le faire et cela fait du bien à tout le monde ! ».

En savoir +

Si vous voulez rejoindre les bénévoles « #comptesurmoi », contactez Monalisa – 03 29 69 64 62 - monalisavosges@gmail.com

LA PROTECTION CIVILE

« Notre mission : mettre en œuvre tous les moyens dont nous disposons pour assurer la protection des populations civiles en temps de crise », explique **Jean-Christophe Roussel**, Président départemental de La Protection Civile. Présents aux côtés des soignants, des sapeurs-pompiers, des EHPAD, des ambulanciers et plus largement des populations, les bénévoles de la Protection civile ont fait preuve d'une implication sans faille, conformément aux valeurs de l'association : aider, secourir, former. Transports de malades, missions logistiques (recherche de matériel, réassort en EHPAD, gestion des dons, livraisons de masques aux collectivités), travaux de lingerie, mise à disposition de tentes et boîtes de dépistage, les missions accomplies 24h/24, 7 jours sur 7 sur le terrain par les bénévoles sont multiples. Ils ont aussi été là pour écouter, échanger, entretenir les liens, lutter contre l'isolement et offrir une aide psychologique aux personnels soignants et aux équipes des EHPAD afin de pouvoir poser des mots sur l'indicible. Près de 1000 heures d'appel ont aussi été réalisées, auprès des aînés isolés entre autres. Car, si la technologie donne l'opportunité de rester en contact malgré le confinement, l'humain reste au cœur des missions de la Protection Civile.

En savoir + www.adpc88.fr

APRÈS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT QUI A VU UNE BAISSÉ DRASTIQUE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MONDIALE, LA FRANCE, COMME LE MONDE ENTIER, VA DEVOIR AFFRONTER UNE CRISE ÉCONOMIQUE MAJEURE. ET LÀ ENCORE, C'EST SANS DOUTE PAR UNE ACTION SOLIDAIRE ET CONCERTÉE QUE NOUS POURRONS Y FAIRE FACE... C'EST DANS CET ESPRIT QUE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE A CHOISI D'AGIR ET DE S'ENGAGER AUX CÔTÉS DE L'ÉTAT ET DE LA RÉGION POUR RELANCER L'ÉCONOMIE, SOUTENIR SES ENTREPRISES, SES AGRICULTEURS, SES ACTEURS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ASSOCIATIFS QUI FONT LA RICHESSE ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE. COUP D'ŒIL SUR LES TOUT PREMIERS DISPOSITIFS ENGAGÉS.

AGIR ENSEMBLE

Le fonds « Résistance »

Le Département des Vosges a débouqué 740 000 € pour financer ce fonds « Résistance » initié par la Région Grand Est afin de soutenir les entreprises et associations durement touchées par cette crise sanitaire. Au total, 44 millions d'euros seront disponibles dans ce fonds, auquel participent l'ensemble des Départements et les EPCI du Grand Est ainsi que la Banque des Territoires. Il est destiné à soulager la trésorerie des petites entreprises, entrepreneurs, micro-entrepreneurs et associations impactés par la crise, en complément des autres dispositifs existants. Le Fonds « Résistance » permet d'octroyer des aides de 5 000 à 10 000 € aux entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés et jusqu'à 30 000 € pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand jusqu'à 20 salariés. La Région gèrera l'instruction des dossiers pour les entreprises vosgiennes (en raison de la loi « NOTRe », le Département n'a plus la compétence économique). Le Département pour sa part, instruira les dossiers pour les associations vosgiennes.

Le Fonds de Compensation Covid-19

Le Département a souhaité instaurer, avec la Préfecture, un fonds de compensation destiné aux communes et aux communautés de communes et d'agglomération éligibles à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Cette mesure exceptionnelle a pour objectif de permettre la reprise ou la poursuite des chantiers des collectivités et d'éviter toute annulation en raison de possibles surcoûts liés au respect des gestes barrière. Le fonds de compensation du Département et de l'État permet de prendre en charge 80 % de ce surcoût. Il prend la forme d'une aide supplémentaire pour toutes les opérations

ayant déjà fait l'objet de subventions octroyées en 2017, 2018, 2019 ou 2020. Ces dépenses sont financées à hauteur de 40 % par la Préfecture via les crédits DETR, et à 40 % par le Département, 20 % restant à la charge de la collectivité comme le prévoit la réglementation.

Reprise des chantiers BTP

Dès le début du mois d'avril, le Conseil départemental, en liaison avec la Fédération du BTP, la CAPEB, les entreprises, les maîtres d'œuvre et la Préfecture, s'est mobilisé afin de permettre la reprise des chantiers le plus tôt possible dans des conditions de sécurité. Ainsi à ce jour, ce sont 18 chantiers de bâtiments et 14 chantiers routiers qui ont été autorisés à reprendre dans le cadre d'un protocole « Conseil départemental – Entreprises » définissant les mesures à prendre (protocole OPPBTP validé par les Ministères du Travail et de la Santé).

- Afin de garantir au mieux la visibilité à moyen terme, tout a été mis en œuvre par le biais notamment du télétravail pour que les appels d'offres du Département puissent être lancés dans la continuité de ce qui se faisait avant cette crise sanitaire.
- Par le biais de l'Agence Technique Départementale, le Département a également continué son activité d'assistance aux maîtres d'ouvrage adhérents à cette structure et a poursuivi la gestion des actes d'urbanisme pour les collectivités qui lui ont délégué cette mission, favorisant ainsi au maximum l'activité des entreprises de bâtiment.



Les associations

Le Département continuera de financer les associations à caractère « social ». Chaque association qui recevait une subvention de la part du Département avant cette crise pourra ainsi poursuivre ses activités. Il sera aussi aux côtés des associations sportives, culturelles, touristiques vosgiennes. Les associations, soutenues par le Département, ayant annulé leurs événements en raison de la crise, mais ayant engagé des frais, pourront recevoir un versement de leur subvention au prorata des frais engagés.

Soutenir l'économie de proximité

Parce que la relance économique passe obligatoirement par une relance de l'activité des entreprises, des artisans et des commerçants, le Conseil départemental a mis en place un certain nombre de dispositifs visant non seulement à leur apporter un soutien financier mais aussi à renforcer leur notoriété. C'est le cas par exemple de l'opération « soutien à l'économie de proximité » instaurée avec les trois chambres consulaires qui a pour objectif de mettre à la disposition des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) une offre de service coordonnée afin de venir en aide aux acteurs économiques de leur

ON COMPTE

POUR VOUS

740 000 €

débloqués pour
soutenir les
entreprises et
associations

Prise en
charge de
40 %

par le
Département
du surcoût
engendré par la
mise en place des
préconisations
sanitaires afin
d'assurer la
sécurité des
salariés sur
les chantiers
dirigés par des
collectivités

600 000 €

mobilisés
en faveur du
tourisme

territoire. Les 100 000 € ainsi alloués seront financés par le Département et par l'État à hauteur de 50 000 € chacun. Dans le même esprit, 40 000 € ont été attribués pour garantir le développement et asseoir la notoriété de la plateforme internet « locappy.fr » déployée par l'agence spinaliennne « Section 4 » et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges. Cette initiative, à l'instar des cartes interactives mises en ligne par la Chambre d'agriculture et la Chambre de métiers permettant d'identifier les artisans et producteurs locaux, a d'ailleurs été régulièrement partagée par la marque « Je Vois la Vie en Vosges » sur ses réseaux. D'autres actions, notamment en faveur de l'agriculture sont également en cours d'élaboration.

Tourisme : la reconquête

Autre filière mise à mal par la crise sanitaire : le tourisme. Pour relancer ce secteur, qui génère 332 M€ de retombées économiques et représente 5 146 emplois¹, le Conseil départemental a construit, en étroite collaboration avec les professionnels, un plan de relance musclé. Premiers concernés les Vosgiens, invités à (re)découvrir leur département via 8 888 bons cadeaux de 50 € à gagner sur Facebook et à utiliser dans les sites d'hébergement et les sites de loisirs vosgiens. Pour attirer les clientèles de proximité issues notamment du Grand-Est, des Hauts-de-France et d'Ile-de-France, des campagnes de promotion autour des valeurs de bien-être, de ressourcement, de nature, d'eau, de forêts et de grands espaces sont prévues notamment via les réseaux sociaux. Le Département participera au plan de relance du Massif des Vosges et à celui de la Lorraine en partenariat avec la Région Grand Est. Ces actions ne se limiteront pas à la saison estivale mais se prolongeront afin d'inciter les touristes à profiter de l'automne vosgien, souvent magnifique et de venir s'adonner aux plaisirs de l'hiver... Des campagnes de communication d'envergure (affichage, pub radio, parrainages de programmes télévisés, participation à des salons, show-room, opérations de relations publiques et relations presse) compléteront le dispositif. Près de 600 000 € seront ainsi mobilisés par le Département pour accompagner les acteurs touristiques dans leur reconquête des touristes.

¹ Chiffres 2017

RETROUVEZ TOUTES
LES ACTIONS
ENGAGÉES SUR
vosgesmag.fr


Poser nos valises

Après ces temps difficiles, nous avons tous envie de nous évader, de revoir nos proches, de créer du lien, bref de bouger ! Cela ne date pas d'aujourd'hui : les Vosgiens ont-ils voyagé à travers le temps ? Notre territoire est-il une terre d'installation ? La nouvelle exposition des Archives départementales, « Poser nos valises », nous donne les réponses.

Aux origines, étant peu nombreux, les Vosgiens ne sont pas de très grands voyageurs. Au temps des Leuques, peuple proche des civilisations belges mais localisés dans le sud de la Lorraine, les habitants de notre territoire sont sédentaires. Ils pratiquent l'agriculture quand c'est possible, profitent du commerce transitant par les voies romaines dans l'Ouest du territoire et assurent le transit des biens à travers le massif vers l'Alsace. Les habitants d'une communauté villageoise sont alors vus comme des « étrangers » par la communauté vivant à seulement quelques kilomètres d'eux. Au XV^e siècle, le duc René fait venir des verriers, parlant des langues et pratiquant des coutumes différentes, dans la forêt de Darney ; ils s'intègrent dans le paysage et fondent des dynasties qui vont essaimer dans toute l'Europe. Mais les guerres bouleversent tout, surtout la Guerre de Trente Ans qui fait disparaître plus de 60 % de la population locale... Qui pour repeupler notre territoire ?

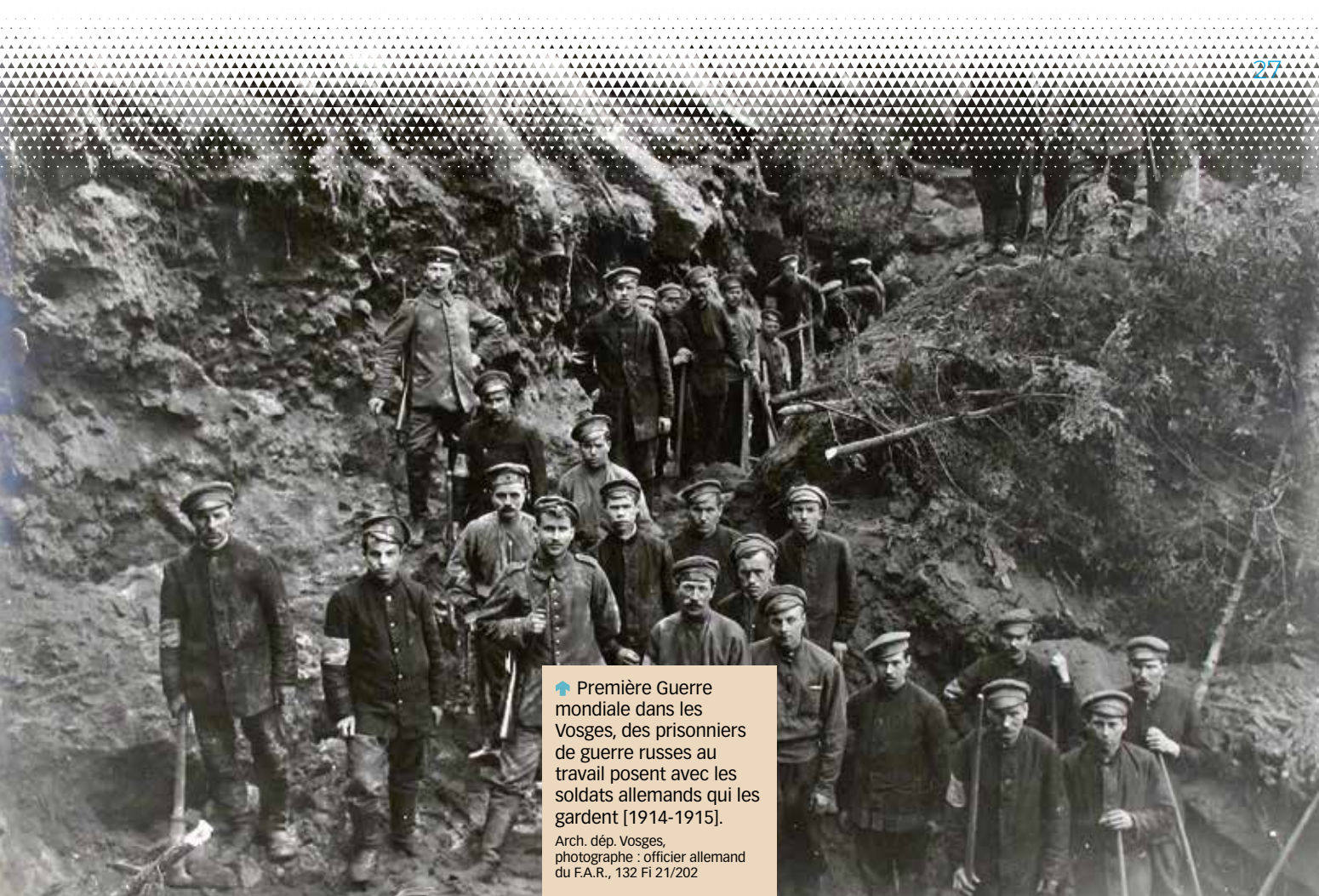
Au XIX^e siècle, les premiers « étrangers-réfugiés » s'installent dans les Vosges. Ce sont des Polonais. Est-ce le souvenir du duc Stanislas, ancien roi de Pologne, qui les attire ? Des Vosgiens partent vers la capitale, les colonies, ou les Amériques mais ils sont peu nombreux au regard des habitants d'autres régions de France. À cette période, l'industrie commence déjà à se développer, retenant les ouvriers qui trouvent du travail dans les « fabriques » locales. Mais le plus grand bouleversement se produit en 1872 avec l'afflux massif d'Alsaciens refusant de devenir Allemands suite à l'annexion de leur territoire. Cette vague se prolonge jusqu'en 1914 avec les ouvriers venant travailler dans les entreprises textile implantées dans les Vosges. Pour développer les infrastructures défensives et économiques de notre territoire, des Italiens apportent la main-d'œuvre mais aussi d'autres manières de vivre, d'autres accents, d'autres plats que nos bonnes vieilles pommes de terre au lard...

Au XX^e siècle, peu de Vosgiens quittent le territoire car il y a toujours du travail dans l'industrie textile, en revanche plusieurs vagues successives de travailleurs arrivent en France et dans les Vosges : Italiens, Espagnols, Portugais, Polonais, Algériens, Tunisiens, Marocains, Turcs, Sénégalais, Vietnamiens et tant d'autres... Sans compter les militaires et travailleurs des colonies, venus au combat ou dans les usines, et plus récemment des familles originaires des pays de l'Est, du Moyen-Orient ou d'Afrique centrale. Destins croisés d'immigrés et de locaux, apprentissage pour chacun d'un autre monde, d'habitudes et de cultures différentes, voilà l'enjeu de deux siècles, celui qui s'achève et celui qui s'ouvre.

PRATIQUE

Autour de l'exposition, des conférences, des parcours historiques pour découvrir nos différents métissages architecturaux, ateliers créatifs, et projets avec les scolaires et nos aînés, mais surtout des échanges sur nos origines diverses et ce qu'elles nous apportent d'hier à aujourd'hui.

Programme complet sur
archives.vosges.fr



⬆ Première Guerre mondiale dans les Vosges, des prisonniers de guerre russes au travail posent avec les soldats allemands qui les gardent [1914-1915].

Arch. dép. Vosges,
photographe : officier allemand
du F.A.R., 132 Fi 21/202



⬆ Première Guerre mondiale dans les Vosges, portrait d'une femme et d'un soldat tirailleur sénégalais [1914-1918].

Arch. dép. Vosges,
Photographe Clovis Reichert,
10 Fi 174/130



➡ Les élèves chinois de la promotion 1921-1922 à l'École supérieure de filature et de tissage à Épinal.

Arch. dép. Vosges,
Fonds Jean Sommer, 120 Fi 3

⬇ Usines du Champ du Pin et du Bois de la Vierge à Épinal (fin XIX^e siècle).

Arch. dép. Vosges,
4 Fi 160/595



ÉLODIE DÉELLE, AUTEURE ET ILLUSTRATRICE JEUNESSE

Élodie Déelle a accompli un rêve qu'elle n'osait pas imaginer il y a cinq ans de cela. Vosges Mag vous raconte la belle histoire de cette Vosgienne pleine de talents.

Il était une fois Élodie Didier-Laurent, ou plutôt Élodie Déelle de son nom d'auteure, 43 ans, une Vosgienne mariée et maman de deux enfants qui vivait à Basse-sur-le Rupt. Dessinatrice en bureau d'étude, sa vie professionnelle allait prendre un tournant décisif en 2015 et la mener vers d'autres horizons... Voici son histoire.

UN CONTE DE NOËL

« Tout a commencé pendant mon congé parental. Je dessinais pour me faire plaisir, j'allais à la médiathèque choisir des livres pour mes enfants. En les regardant je me suis dit que moi aussi je pouvais faire de jolis dessins, alors pourquoi ne pas en faire autant ? ». C'est ainsi qu'Élodie Déelle fait tout d'abord imprimer ses premières illustrations pour offrir un livre aux membres de sa famille à Noël. « L'imprimeur, vosgien également, a apprécié mon livre et conseillé de l'éditer pour le vendre et ainsi le faire partager à d'autres familles. Au début, je ne m'imaginais pas du tout me lancer dans un tel projet. Mais l'idée a fait son chemin et finalement j'ai créé en 2016 une micro-entreprise et édité mon premier ouvrage, intitulé « Histoire de Vents d'Oiseaux ».

AUTODIDACTE

Un BTS Architecture intérieure en poche et de l'expérience professionnelle dans le secteur de la construction puis du chauffage bois, Élodie Déelle est devenue grâce à son talent et sa détermination auteure-illustratrice. « J'écris les textes, je crée les illustrations, je réalise la mise en page. Le seul intermédiaire dont je dispose est mon imprimeur. Je n'ai pas d'éditeur, je fais de l'auto-édition. » Les Éditions dasOuhés, des oiseaux en patois vosgien.

LA NATURE VOSGIENNE, SOURCE D'INSPIRATION

Depuis ses débuts, l'imagination ne manque pas à Élodie Déelle puisqu'elle a déjà publié ainsi cinq ouvrages jeunesse ! « Mes thèmes favoris sont les animaux, la famille et la nature. Des livres remplis de couleurs car pour moi les couleurs, c'est la vie ! Mais aussi des sourires, de la poésie, de l'humour, de l'amour. La confiture de bisoudoux, Violette ça rime avec, Mon papa est un champion et Jour de pluie sont venus rejoindre mon premier ouvrage. » Des petits livres qui se glissent facilement dans un sac pour partir en vacances et qui illuminent le regard des enfants.



Contact :

06 70 52 71 47 / elodie.deelle@gmail.com

Élodie Déelle Éditions dasOuhés

des livres et nous

— ROMANS —



MYSTÉRIEUSE FLORE

par René Vincent-Viry

Ed. Pages du monde - 17 €

L'auteur nous propose à l'issue d'une enquête palpitante de lever le voile sur un mystère... Celui qui poussa Flore Kempf à se cloîtrer au fond de sa vallée natale alors qu'elle se destinait à croquer la vie, à la défendre, à la secourir. Virginie venue dans les Vosges pour des raisons familiales, découvre dans le château de son grand-père un document troublant qui la conduira, en compagnie d'Alain, calme pêcheur et mémoire vivante de la région, à reconstituer l'histoire d'un passé oublié. Cette intrigue haletante nous transporte sans relâche, sur la rive d'un lac au cœur de la forêt vosgienne, de nos jours à la fin des années trente, alors que l'essor de l'industrie textile semblait encore possible. Puis elle nous entraîne dans la spirale de la guerre pour mieux nous replonger dans la réalité actuelle et découvrir, avec surprise, les véritables raisons de l'isolement de la mystérieuse Flore.



⇒ Premier roman de Juliette V. Martin, auteure spinalienne de 18 ans a déjà été couronné par le Prix Victor Hugo 2020 décerné par l'Association de Défense et d'illustrations de la littérature en Lorraine (ADILL).

QUAND MURMURENT LES OMBRES

par Juliette V. Martin

Ed. Parfum de nuit - 20 €

Lorsqu'on croise Agathe, on murmure des incantations, on se cramponne aux amulettes. Dans ses yeux, nombre de personnes ont cru voir des flammes. Les ténèbres qui l'entourent semblent fredonner des paroles qu'elle seule peut entendre. En ce XIX^e siècle, pour se protéger du Mal, on cloue des chouettes aux portes et on brûle de la sauge. Quel est ce secret, cette honte que tente de cacher son père, esseulé dans son manoir, tandis que sa mère la fuit comme la Peste ? Quelle ombre plane au-dessus de la jeune Agathe ?



DANS UN BROUILLARD DE POCHE, PORTRAITS AU FILTRE DES ÉCRANS

par Thomas Scotto

L'ouvrage est disponible auprès de l'éditeur www.editionsdupourquoipas.com, au prix de 9,50 €

Au fil des pages, l'auteur présente une suite de portraits. Textes courts, tons différents, portraits de tous âges et même simplement en images, ce livre illustré par Madeleine Pereira est un projet autour de l'image. C'est aussi une interrogation sur ce qui fascine, ce que l'on subit, ce qui informe et désinforme, l'accumulation, l'accès facile, terriblement facile, ce qui fabrique des souvenirs pour longtemps et qui fait aujourd'hui partie intégrante de certains de nos apprentissages... Une réflexion qui prend sans doute aujourd'hui tout son sens... Dans un brouillard de poche, portraits au filtre des écrans est publié aux éditions Du pourquoi pas, une maison d'édition spinalienne née en 2012 sous la forme d'une association à but non lucratif, fruit d'une collaboration entre l'École Supérieure d'Art de Lorraine d'Épinal et de la Ligue de l'Enseignement des Vosges.

— DOCUMENT —

IL N'Y A RIEN QUI NE VAL... D'AJOL

Par Laurent Bayart

Ed. Orizons, coll. Témoins-témoignages - 17 € + 4 € de port



C'est avec humour et un lyrisme plein de tendresse que l'écrivain Laurent Bayart vous fait partager son amour immodéré pour le Val d'Ajol, petit paradis situé dans les Vosges Méridionales. Il vous fera découvrir des facettes surprenantes de ce territoire, riche en histoires et en personnages emblématiques. En quête de paysages pittoresques et apaisants, il rend hommage à la gastronomie locale, mais aussi à des manifestations où l'andouille se met à faire son strip-tease en version cochon et à jouer de l'épINETTE en mode punk-rock chez Narcisse. (...) Le poète vous emmènera même vous encailler à Plombières-les-Coquins et prendre la route de la Soie en direction de l'Asie, via Vesoul ! Voyages dont vous reviendrez heureux pour finalement vous laisser c'ajolais ! Signalons que la photo de couverture est réalisée par Florent Gury, photographe au Val d'Ajol.

Les Journées européennes du Patrimoine

SAMEDI 19 ET
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

À Grand, à Domremy, au MUDAAC, aux Archives départementales, visites gratuites, ludiques et insolites, animations, spectacles, concerts et ateliers vous attendent tout au long de ce week-end dédié à la culture et au patrimoine. Avant-programme des réjouissances...



À Domremy

Cette 37^e édition des Journées européennes du patrimoine sera l'occasion de découvrir, pendant deux jours, le tout **nouveau parcours de visite**, de participer à des ateliers, d'assister à des concerts de musique médiévale et pourquoi pas de participer à des siestes sonores.

En collaboration avec l'École de musique intercommunale de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, des EPHAD du Pont du gué de Liffol-le-Grand et du Val de Meuse de Neufchâteau.

- Concerts de la Compagnie Toroul-Boroul : le samedi à 14h30 et 15h30
- Concert voix et flûte : le dimanche à 15h
- Atelier pochoirs en continu le samedi et le dimanche

Site ouvert gratuitement de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR
sortir.vosges.fr



Au MUDAAC à Épinal

Partez à la rencontre des saltimbanques et de leurs numéros d'acrobatie, de jonglage et de domptage dans la pure tradition du cirque avec la compagnie Du Fil à Retordre et son spectacle « Les Spécimens » et essayez-vous au délicat exercice de l'enluminure tout au long du week-end.

- Spectacle « Les Spécimens » à 16h le samedi et le dimanche
- Atelier d'enluminure en continu de 14h à 18h le samedi et le dimanche

Musée ouvert le samedi de 10h30 à 12h30 et 14h à 18h, le dimanche : 14h à 18h



À Grand

Participez à des visites guidées des espaces d'exposition, de la mosaïque et de l'amphithéâtre pour tout connaître de cette agglomération antique.

- Visites guidées du site : rendez-vous à l'amphithéâtre à 11h, 14h et 16h

Amphithéâtre et mosaïque ouverts le samedi et le dimanche de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30



Aux Archives départementales

Venez découvrir les coulisses des Archives départementales ainsi que l'exposition « Poser nos valises ».

- Ateliers de 14h30 à 15h30 et de 16h30 à 17h30

Samedi et dimanche de 14h à 18h

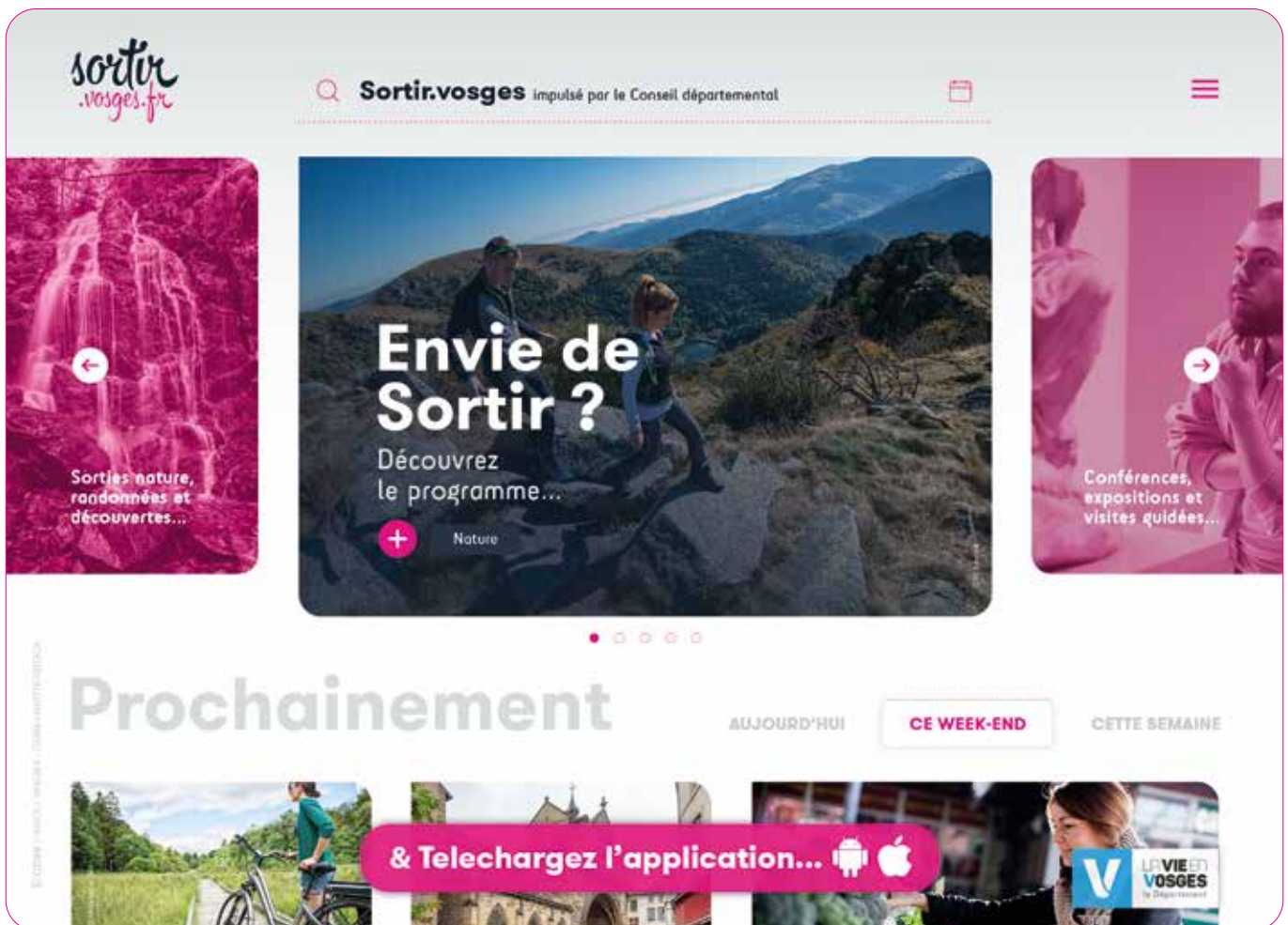
Cet été on bouge !

avec sortir.vosges.fr

Ce mois-ci : les lecteurs les plus attentifs l'auront sans nul doute remarqué la rubrique « Suivez le guide » a disparu du magazine... Une disparition volontaire et provisoire... Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire que nous traversons, il n'était, en effet, pas possible au moment où nous mettions sous presse de donner des informations fiables sur les manifestations organisées cet été. Mais, pour tout savoir sur la saison estivale vosgienne et ne rien manquer des événements organisés, il suffit de vous connecter sur «Sortir.vosges.fr».

Un site internet modernisé, doté de toutes nouvelles fonctionnalités et mis à jour en temps réel ! Créé en 2014 le site internet «Sortir.vosges.fr» se renouvelle cette année avec un graphisme modernisé assorti d'une ergonomie plus intuitive pour mieux se rapprocher des besoins des utilisateurs. Comme son nom l'indique, «Sortir.vosges.fr» présente l'ensemble des événements que souhaitent valoriser les offices de tourisme du territoire. Impossible désormais de manquer une manifestation culturelle, qu'elle soit de pleine nature, sportive ou festive !

D'un seul coup d'œil, les sorties du jour, du week-end ou de la semaine suivante s'offrent à vous. Si les thèmes qui ont fait le succès du site restent identiques, certains seront mis en avant afin d'améliorer l'expérience des internautes. Pour leur part, les offices de tourisme et autres partenaires tels que les associations bénéficieront, après l'été, d'un nouvel outil leur permettant d'intégrer directement les manifestations de leur secteur sur leur propre site web. Avec plus de 120 000 visites en 2019, le site «Sortir.vosges.fr» nouvelle formule devrait satisfaire tous les appétits de sorties !





© Andyworks

LE TARIER DES PRÉS, POIDS PLUME EN DANGER

À la plaine comme à la montagne, il vivait au cœur de nos prairies depuis toujours, mais aujourd'hui les Vosgiens qui le connaissent sont aussi rares que lui.

Malgré sa petite taille (13 cm en moyenne), le tarier des prés est un bel oiseau. Le mâle arbore un grand sourcil blanc, des joues sombres, une poitrine délicatement orangée et des ailes marquetées de brun. Femelle et jeunes ont à peu près les mêmes couleurs, en plus discret.

Partout en déclin

Ce grand voyageur, qui hiverne en Afrique tropicale et arrive chez nous vers la fin avril, se reproduit dans les prairies alluviales et dans les prés montagnards. Vers la mi-mai ou début juin, la femelle pond 5 à 7 œufs turquoise dans un nid posé à même le sol. Avant, les jeunes quittaient le nid sans trop de problèmes. De nos jours, c'est rarement le cas. Naguère, on ne fauchait pas avant la fin juin. Aujourd'hui, la première coupe est le plus souvent bouclée avant la fin mai. Résultat : les pontes sont détruites ou les nouveau-nés broyés par les

faucheuses et l'espèce a perdu, en France, 80 % de ses effectifs en moins de 20 ans.

Comment le protéger ?

Le sort de ce joli passereau dépend de nous. Si nous le sauvons, nous sauverons du même coup de merveilleux sanctuaires pleins de fleurs et de papillons, ces prairies fleuries qui manquent si cruellement aux paysages actuels. Aujourd'hui, dans nos Vosges, quelques tariers des prés s'accrochent, ça et là, dans de rares parcelles à fenaison tardive. Ces précieuses prairies sont leur ultime refuge. Dans nos vallées, il a totalement disparu depuis que l'on fauche tôt.

Qui fait quoi ?

Oiseaux-Nature, en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et le Parc Naturel Régional

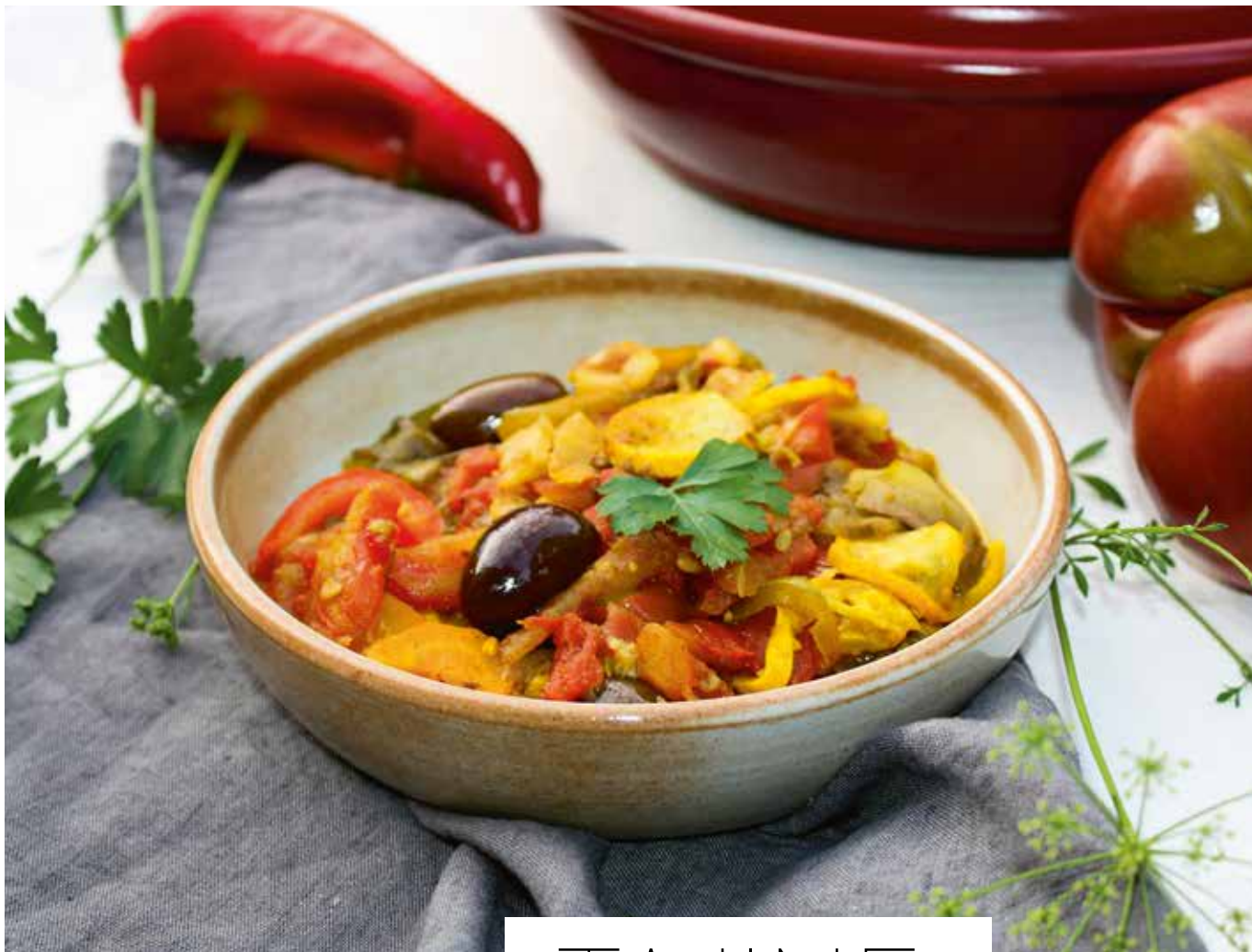
des Ballons des Vosges, œuvrent à la protection des derniers couples. Mais seule une fenaison retardée de quelques semaines sur des parcelles favorables au tarier des prés pourrait sauver l'espèce. La mise en place de mesures agro-environnementales paraît donc incontournable. Associations, élus, agriculteurs..., nous devons nous unir pour protéger ce joyau volant de notre belle montagne, ce poids plume aussi rare que précieux, ce petit représentant de notre patrimoine naturel.

Sa présence, si humble soit-elle, est la garantie que notre environnement montagnard est en bonne santé, une santé dont dépend la nôtre. Certaines prairies favorables au tarier des prés sont inscrites à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du département des Vosges.

En savoir +

Jean-Louis Hans, 03 29 61 19 90
ou Alex Humbert : humbertalex@hotmail.com

Une recette de saison proposée par **Fabien Caldefie**, chef de cuisine au collège Hubert Curien de Cornimont



TAJINE

de légumes d'été

Une savoureuse recette à réaliser avec des légumes de votre potager ou achetés chez un maraîcher vosgien.

Ingrédients
pour 6 personnes
20 cl d'huile d'olive
8 petits oignons blancs
nouveaux
4 gousses d'ail
1 poivron vert et
1 poivron rouge
2 aubergines
coupées en bâtonnets
2 courgettes
coupées en bâtonnets
12 tomates cerise
1 branche de céleri
12 olives noires
Un peu de coriandre
fraîche
20 raisins secs
20 dattes
1 pêche

Préparation

Faites chauffer à feu moyen l'huile d'olive dans une poêle, mettez à suer les petits oignons. Ajoutez ensuite les poivrons coupés en lanières, puis après 5 mn les aubergines, les courgettes, les tomates cerise, le céleri, l'ail.

Laissez cuire à couvert 15 à 20 mn tout en remuant, salez légèrement, puis incorporez les olives, les raisins, les dattes, la pêche pelée et coupées en dés.

Préchauffez le four à 180 °. Versez la préparation dans un plat à four.

Enfournez et laissez encore cuire 15 à 20 mn. Une fois les légumes cuits, saupoudrez de quelques pluches de coriandre et dégustez !



RETROUVEZ CETTE RECETTE
EXPLIQUÉE ÉTAPE PAR ÉTAPE SUR
vosgesmag.fr

TROUVEZ LE MOT

mystère

1. Quel est le nom du site internet dédié aux manifestations culturelles, de pleine nature et sportives qui se déroulent dans les Vosges ?

2. Il s'agit du titre de la page Vosges Mag consacrée à la marque territoriale « Je Vois La Vie en Vosges »

3. Ces établissements scolaires luttent contre le gaspillage alimentaire :

4. Que vont poser les Archives départementales avec leur prochaine exposition ?

5. Comment s'appelle l'appli destinée à découvrir le patrimoine vosgien ?

6. Quel est le nom du réseau d'entreprises qui a pour objectif de favoriser l'attractivité de notre territoire ?

7. Quel est le titre du premier roman de la Spinalienne Juliette V. Martin ?

8. Comment s'appelle l'invitée du mois ?

9. Quel est le nom de ce petit oiseau grand voyageur qu'il faut protéger ?

10. Quel événement incontournable se déroulera les 19 et 20 septembre prochains ?

DÉFINITION DU MOT MYSTÈRE

Les Vosgiens en ont fait preuve sans faille tout au long de la crise sanitaire.

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.



Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre

avant le 24 juillet à minuit

(le cachet de la poste faisant foi) au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication 8, rue de la Préfecture 88088 Épinal cedex 9 en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise. Les 5 premières bonnes réponses gagneront une panoplie « Je Vois la vie en Vosges » composée d'un tote bag, d'une boîte de bonbons, d'un carnet à spirale et d'une boîte de crayons Clairefontaine d'une valeur de 35 €, les 5 suivantes un abonnement d'un an à la revue Montagne des Vosges d'une valeur de 25 €, les quinze dernières un tote bag « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 15 €.

Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent Vosges Mag dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître Fleschen, huissier de justice, à Épinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet www.vosges.fr et sur www.lexhuiss.fr. Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre...

Le numéro de printemps de Vosges Mag n'ayant pu être distribué dans les boîtes aux lettres en raison du confinement, une version dématérialisée du jeu a été mise en ligne. Le mot mystère caché était **BOSS ET VOUS**.

À l'issue du tirage au sort effectué le 6 mai par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice parmi les 52 bonnes réponses reçues, ils ont gagné :

La panoplie estivale de « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 30 € : Denis LAURENT (Contrexéville) Jean-Paul GURY (Neufchâteau) Chantal DOUARRE (Raon-l'Étape) Nicolas BERGAIRE (Vittel), Marc KEUREUN (Contrexéville)

Un abonnement d'un an à la revue Montagne des Vosges d'une valeur de 25 € :

Anaïs STOEHR (Saint-Étienne-lès-Remiremont) Cyril PIERRE (Saint-Étienne-lès-Remiremont) Yvan DANIEL (Xonrupt-Longemer) Tonino de IORO (St-Dié-des-Vosges) Mélanie THIERY (Arrentès-de-Corcieux)

Une casquette « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 10 € :

Antony TACCA (Bruyères) Marion CHRIST (Neufchâteau) Noura MANSOURI (Eloyes) Charlene DAVAL (Chatillon-sur-Saône) Christelle GREBERT (Raon l'Étape)

Bravo à tous !



© G Robert-Famy

À bicyclette, les Vosges en jettent !

À l'ombre des arbres centenaires, profitez d'une balade le long du canal des Vosges, au bord du Coney.



Déambulez dans la vallée de l'Ourche

sur une route pittoresque au cœur de la forêt de Darney.



© Frédéric Instant

Cap à l'ouest ! Flânez dans les rues de Neufchâteau et contemplez les richesses architecturales de la ville.

Cet été, (re)découvrez les trésors cachés des Vosges



Entre cascades et vergers,

découvrez ces petits chalots en bois et les savoir-faire des producteurs locaux le long d'un itinéraire balisé à vélo, en voiture ou à cheval !



Partez à la recherche des vestiges du château médiéval

de Saint-Jean-du-Marché (commune de Neuveville-devant-Lépanges) situé sur un éperon rocheux dominant la vallée.



**JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES**



Baladez-vous le temps d'une journée au Lac de la Maix et émerveillez-vous devant ses reflets mystérieux. N'oubliez pas votre pique-nique !



© R. Brionne

Prenez de la hauteur

et admirez le panorama sur la vallée de la Moselotte depuis Chèvre Roche.



Vivez l'aventure en famille

sur les traces du Magicien d'Eau dans la jolie vallée de Presles à Saint-Maurice-sur-Moselle.

Pour en savoir plus, Rendez-vous sur

WWW.TOURISME.VOSGES.FR

L'INFO DU DÉPARTEMENT

VOSGES MAG

UNE IDÉE DU **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**



TÉLÉCHARGEZ VOSGES MAG

Application disponible gratuitement sur les stores **Apple** et **Google Play**



TT / 3800 ©

@vosgesmag 

POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ,
REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK !
ET POUR PUBLIER VOS INFORMATIONS,
ECRIVEZ À ONVOUSECOUTE@VOSGES.FR



CONCOURS TROUVEZ LE MOT MYSTERE

Règlement

Du 29 juin au 24 juillet 2020 le Conseil départemental des Vosges organise un jeu-concours gratuit intitulé « Trouvez le mot mystère ». Ce jeu-concours est publié dans le numéro N°9 du magazine d'information départemental « Vosges Mag ». Ce magazine tiré à 196 700 exemplaires est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut également être envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à la Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing – Communication du Territoire du Conseil départemental des Vosges (Tél : 03 29 29 00 29).

Article 1

Ce concours est ouvert gratuitement aux personnes qui reçoivent le magazine « Vosges Mag » dans leur boîte aux lettres. Exception faite des élus et du personnel du Conseil départemental. Il est limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Les frais d'affranchissement seront remboursés – au tarif lent - (aux seules personnes autorisées à participer) sur simple demande écrite adressée avant la date de clôture du jeu au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication – Communication du Territoire – 8, rue de la Préfecture – 88088 Epinal cedex 09.

Article 2

Un questionnaire est publié dans le magazine « Vosges Mag ». Après avoir répondu aux 10 questions, les participants devront relever les lettres colorées et composer le mot répondant à la définition proposée pour trouver le mot mystère.

Article 3

Pour être prises en compte, les réponses doivent être envoyées sur papier libre ou sur carte postale au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication – Communication du Territoire – 8, rue de la Préfecture – 88088 Epinal cedex 09

Les candidats devront indiquer lisiblement le mot mystère ainsi que leurs nom, prénom et adresse exacte (en lettres majuscules).

Article 4

Les réponses doivent être envoyées avant le 24 juillet 2020 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Toute participation soit incomplète, raturée, illisible, arrivée après la date limite de réception fixée sera considérée comme nulle.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues permettra de désigner 21 gagnants.

Article 5

La première bonne réponse tirée au sort gagnera une panoplie « Je Vois la vie en Vosges » composée d'un tote bag, d'un carnet à spirale et d'une boîte de crayons Clairefontaine d'une valeur de 35 €, les 5 suivantes un abonnement d'un an à la revue « Montagne des Vosges » d'une valeur de 25 €, les quinze dernières un tote bag « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 15 €.

Les gagnants seront avertis par courrier envoyé à l'adresse figurant sur la carte postale ou le papier libre qu'ils ont adressés. A cette même adresse, ils recevront leur lot courant août par voie postale.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés contre leur valeur en espèces ou contre un autre cadeau.

Article 6

Les gagnants autorisent la publication de leur nom sur le site internet du Conseil départemental des Vosges www.vosges.fr ainsi que sur le numéro 10 du magazine « Vosges Mag ».

Article 7

Le Conseil départemental ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes ou erreurs imputables à La poste. Le Conseil départemental ne pourra être tenu pour responsable si le présent jeu devait être modifié, reporté ou annulé pour quelques raisons que ce soit.

Article 8

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du règlement, disponible sur les sites internet www.vosges.fr, et www.lexhuiss.fr ainsi qu'à l'accueil du Conseil départemental des Vosges et expédié gratuitement à toute personne qui en fera la demande au 03 29 29 00 29.

Article 9

Le questionnaire, les réponses, le « mot mystère » et le règlement du jeu-concours ont été déposés chez Maître Loïc FLESCHE, huissier de justice à Epinal